

# ACADIANNE

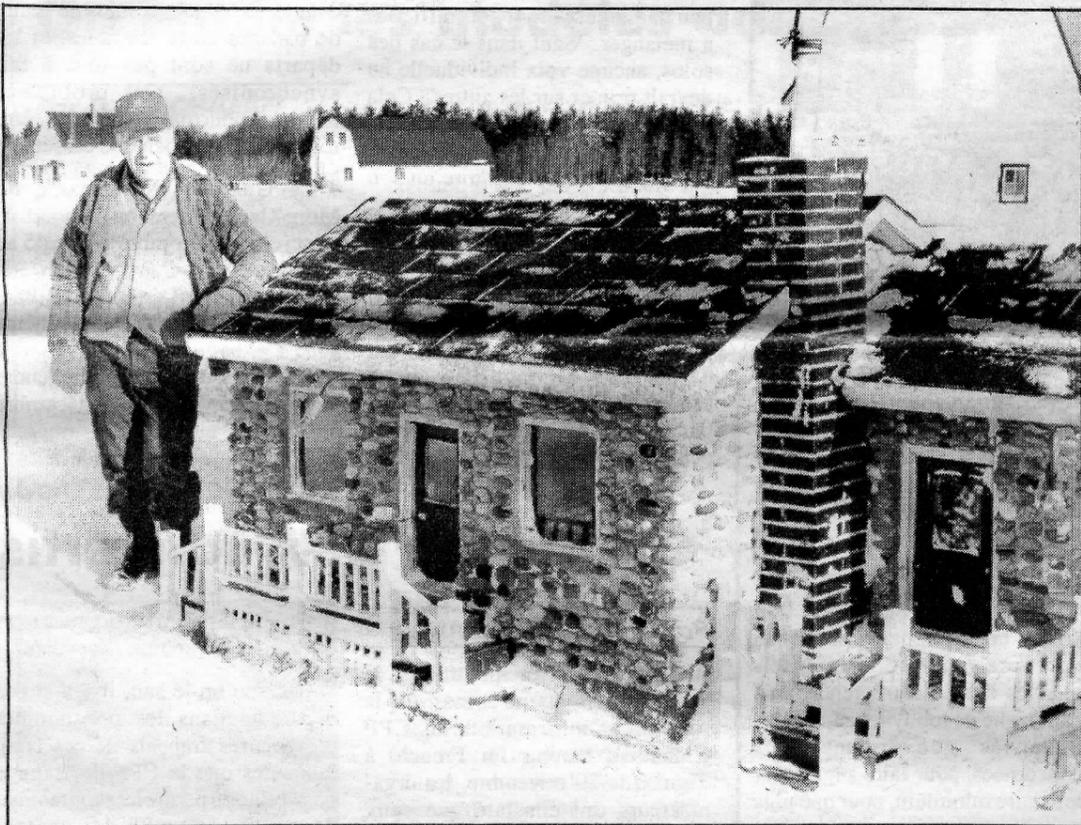
Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.)

15<sup>e</sup> ANNÉE NO 16 LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1989

30 CENTS

## M. Clovis Martin, un homme de pierre



M. Clovis Martin est à la retraite depuis 11 ans. Loin de rester inactif, il utilise son temps libre pour sculpter la pierre de granit, qu'il trouve sur les plages avoisinantes. Cette maison miniature, meublée et éclairée à l'électricité, a demandé deux années de travail à l'artiste. (Photo : Debbie Horne)

Par E. Elizabeth CRAN

M. Clovis Martin de St-Félix, près de Tignish, est un artisan unique dans la région Prince Ouest. Depuis une dizaine d'années il passe d'hiver à construire des ornements de pierre, comme des montants pour les portes, des baignoires à oiseaux et même des sanctuaires à la Sainte-Vierge.

Selon M. Martin, il se trouvait un jour sur le bord de la mer à regarder les pierres, et il a commencé à penser qu'on pourrait

faire quelque chose avec celles-ci. Bien qu'il n'eût jamais travaillé comme maçon, il s'est procuré du mortier et beaucoup de belles pierres et a commencé à bâtir des ornements. Après quelque temps, des gens qui les voyaient lui demandaient d'en fabriquer pour eux. Et c'est ainsi qu'il passe une bonne partie de l'hiver dans son sous-sol à construire ces objets.

Le sanctuaire qu'il a construit l'année passée pour Edouard Arsenault de Sea Cow Pond est probablement le plus grand.

Celui-ci mesure environ quatre pieds de hauteur par deux pieds de largeur et est illuminé. M. Martin a installé l'électricité lui-même. Son grand projet pour cet hiver, c'est d'en construire un autre pour son propre jardin.

L'un des puits qu'il a construits se trouve actuellement à Toronto, tandis que d'autres ornements se trouvent à divers endroits dans l'ouest de l'Île et à Summerside. Et ce travail ne l'occupe pas à plein temps. Il y passe environ deux heures par jour seulement.★

## Sommaire

La Chorale Notre-Dame du Mont-Carmel .....	p. 2
Centre scolaire-communautaire Évangéline .....	p. 3
Éditorial : Prudence .....	p. 4
Le passé, le présent et l'avenir .....	p. 5
Thelma Richard, Mlle Teen Évangéline .....	p. 5
Le prix d'Acadien(ne) de l'année fait parler .....	p. 6
Centre culturel Port-LaJoie ....	p. 7
La bibliothèque d'Abram-Village reçoit un cadeau de France ....	p. 8
La première d'Edgar la Patate .....	p. 10
Lynn Arsenault se distingue au cross-country .....	p. 14
Petites nouvelles .....	p. 15

Il vous reste une semaine  
seulement pour participer  
à la campagne d'abonnement



(Voir à la page 16)

## Un concert et une cassette

Par Jacinthe LAFOREST

La Chorale Notre-Dame du Mont-Carmel a procédé dimanche soir, en l'église de l'endroit, au lancement officiel de sa première cassette, contenant des chants et des

cantiques religieux de Noël. C'est M. Léonce Bernard, ministre des Affaires communautaires et culturelles, qui a reçu la première cassette des mains du directeur de la chorale, M. Edmond Gallant.

En acceptant la cassette,

M. Bernard a affirmé que son ministère n'aurait pas subventionné la production de cette cassette, s'il n'avait pas cru au projet. «On savait que la communauté allait en retirer beaucoup de fierté» de dire M. Bernard.

Tout de suite après la cérémonie officielle de lancement, les lumières se sont éteintes et on a vu les membres de la chorale descendre l'allée, portant chacun un lampion, pour prendre leur place. La première chanson, Sainte Nuit, a été interprétée à la lueur des chandelles.

Les choristes, accompagnés à l'orgue par leur directeur, M. Gallant, ont chanté plusieurs cantiques traditionnels, d'autres moins connus et une composition originale, paroles et musique, de M. Gallant, intitulée, «L'enfant Jésus est né ce soir». L'interprétation de cette chanson a d'ailleurs valu à la chorale et à son directeur une ovation de la part du public.

Les voix d'homme, quoique peu nombreuses, sont fortes et mises en valeur par des contrastes avec les voix de femme. Cela peut aussi constituer une faiblesse car les voix peu nombreuses sont plus difficiles à mélanger. Sauf dans le cas des solos, aucune voix individuelle ne devrait primer sur les autres. Cela vaut aussi pour les voix de femme, spécialement dans les aiguës, où on devrait essayer de produire un son plus rond.

L'église de Mont-Carmel, comme la plupart des églises, a offert à la chorale du même nom une caisse de résonance tout à fait appropriée pour le chant choral. Le son était naturellement amplifié pour produire une enveloppe chaleureuse incluant tous les auditeurs. C'est un peu dommage que l'on ne retrouve

pas cette qualité de son sur la cassette.

Pour ceux qui n'ont jamais entendu Paul D. Gallant chanter autre chose que «Les blues de Mont-Carmel», son solo dans «C'est Noël tous les jours» a de quoi surprendre, et très agréablement.

Les gens ont tellement apprécié le concert, qu'à la fin de l'intermission, on a dû annoncer que les 100 cassettes disponibles avaient été vendues. Les autres cassettes seront en vente sous peu, et elles se vendent comme des petits pains chauds. La photo couverture de la cassette représentant l'église Notre-Dame du Mont-Carmel a été prise par M. Adélar Gallant.

L'enregistrement et la production de la cassette ont donné à l'ensemble vocal un but et une raison pour se perfectionner. On peut encore entendre quelques résidus de peaux de bananes entre les notes, et les départs ne sont pas tout à fait synchronisés. Ces problèmes mineurs pourront facilement être réglés pour la prochaine cassette.

La Chorale Notre-Dame du Mont-Carmel sera en concert le mercredi 13 décembre à 18 h 45 au Community Care Villa de Miscouche et à l'église Saint-Paul de Summerside à 20 h 15, le même soir. Les habitants de Summerside auront une autre chance d'entendre la chorale le vendredi 15 décembre à 19 h 30, au centre commercial Waterfront de Summerside.★



La Chorale Notre-Dame du Mont-Carmel en concert dans l'église qui a inspiré son nom.

## La pauvreté à l'école

Par Jacinthe LAFOREST

Une étude réalisée par la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes a révélé récemment que la pauvreté a un effet direct sur l'éducation et sur le rendement scolaire des jeunes.

M. Michel Plamondon, président de la fédération des enseignants de l'Île-du-Prince-Édouard (PEITF), a expliqué que pour les besoins de l'étude, on a identifié les jeunes comme ayant 16 ans ou moins, qui est l'âge où ils quittent normalement l'école secondaire pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi.

La pauvreté a été décrite dans l'étude, comme étant l'état où une famille ou un individu doit dépenser la presque totalité de son argent pour assurer sa subsistance et satisfaire ses besoins de base, comme le logement, la nourriture et le vêtement.

Pour une famille de deux personnes vivant dans une ville de moins de 30 000 habitants, le seuil de pauvreté serait un salaire annuel de 15 300,00\$ et de 19 500,00\$ pour une famille de quatre, vivant au même endroit.

La pauvreté, telle que décrite plus haut, entraîne plusieurs réper-

cussions négatives sur la santé physique et mentale des jeunes, les rendant moins aptes à vivre en milieu scolaire. L'étude démontre clairement que le taux de mortalité par accidents de la route, par noyade ou dans des incendies, est deux fois plus élevé que chez la population à revenu plus élevé. Les cas de syndrome de mort subite chez les nourrissons sont plus fréquents chez les pauvres, selon l'étude. Le taux de suicide est plus élevé chez les pauvres, ils ont plus de problèmes de comportement et ont une faible estime d'eux-même.

Selon le président de la PEITF, il ne faut pas tomber dans le piège de la généralisation et dire, par exemple, que tous les pauvres ont des problèmes de comportement, qu'ils ont tous des tendances suicidaires et qu'ils seront tous victimes d'un accident quelconque. Et ce n'était pas le but de l'étude nationale.

Les jeunes issus de familles pauvres se retrouvent pris dans l'engrenage d'un cercle vicieux. L'instruction pourrait les aider à sortir de leur condition, mais ils n'ont pas d'argent pour les poursuivre. Ils trouvent un emploi à temps partiel et très vite, ce travail, quoique pauvrement rémunéré, prend plus d'importance que le travail scolaire. Découragés d'obtenir

de mauvaises notes en classe, ils décrochent, laissent l'école secondaire pour se trouver un emploi à temps plein, au salaire minimum.

Armée des résultats de son étude, la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes entend entreprendre une campagne de lobbying auprès des instances gouvernementales concernées, pour faire augmenter le salaire minimum, pour que plus de dollars gouvernementaux soient investis dans des systèmes adéquats de garde à l'enfance et pour que l'on crée un ministère fédéral de la Jeunesse.

L'étude ayant été faite sur une échelle nationale, elle contient peu de renseignements spécifiques sur une région donnée, comme l'Île-du-Prince-Édouard. M. Plamondon, président de la PEITF, est resté évasif quant aux actions concrètes que l'organisme provincial, la direction des écoles et les enseignants, pourraient entreprendre pour soulager les jeunes pauvres de leur fardeau. Certaines revendications de la fédération nationale sont de juridiction provinciale. M. Plamondon a donc insisté sur le fait que la PEITF, appuiera fermement les démarches de leur porte-parole national.★

## On prêche aux convertis

Par E. Elizabeth CRAN

Malgré l'intérêt montré par le groupe de parents qui ont assisté à la réunion d'information du CPF (Canadian Parents for French) à Tignish le 29 novembre, les organisateurs ont constaté que ceux présents étaient pour la plupart des personnes déjà convaincues de l'importance d'apprendre le français. Cependant les participants ont montré beaucoup d'enthousiasme pour l'idée d'aller essayer de convaincre d'autres parents à inscrire leurs enfants au programme d'immersion.

Selon Mme Colleen Duval, présidente de CPF pour la région Prince Ouest, les enseignants qui assistaient également à la réunion, soit Mme Joan Doucette, M. John Noble et M. Russell Gallant, directeur de l'école, avaient une attitude bien positive envers la question.

La réunion de Tignish était la dernière de trois rencontres. Les autres ont eu lieu à Bloomfield et à St-Louis, où les écoles ont aussi des classes d'immersion. La réponse des gens à St-Louis a été positive,

mais à Bloomfield les organisateurs ont trouvé la réponse décevante.

Comme on le sait, il y a si peu d'enfants dans les programmes préscolaires français de ces communautés que le CPF envisage la possibilité de perdre les programmes d'immersion. Si 48 enfants commencent la première année, par exemple, il faut que 19 d'entre eux soient inscrits dans le programme d'immersion pour que celui-ci soit continué, le pourcentage exigé par le ministère de l'Éducation étant 40 pour 100. Naturellement, les enfants d'une communauté ne fréquentent pas tous le programme préscolaire, mais les chiffres de celui-ci fournissent une certaine idée de l'intérêt général au programme d'immersion.

Après les fêtes, le CPF va recommencer son programme d'information et de publicité. Selon M. Réal Gagnon, coordonnateur des programmes français pour la Commission scolaire no 1, ce groupe aura jusqu'à la mi-février, au moment où les parents doivent inscrire leurs enfants en première année, pour essayer de les influencer.★



Sur la photo, on peut voir Daniel Hébert, Gérard Denis, Micheline Lortie, Francis Blanchard et Robert Arsenault. Ils profitent de l'occasion pour adresser leurs meilleurs vœux de bonheur, de joie et de prospérité pour la nouvelle année, à la grande famille francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

## On étudie les modèles administratifs

Par G. MACMILLAN

Les membres du Rassemblement des organismes communautaires de Charlottetown (ROCC) et du Comité d'administration provisoire (CAP), se sont rencontrés samedi dernier. Cette réunion faisait suite à la déclaration du ministre Joe Ghiz voulant que l'Unité 5 devienne responsable de l'éducation en

français langue seconde pour tout le territoire de la province. Cette décision élimine comme on le sait, la création d'une unité scolaire autonome (Unité 6) à Charlottetown.

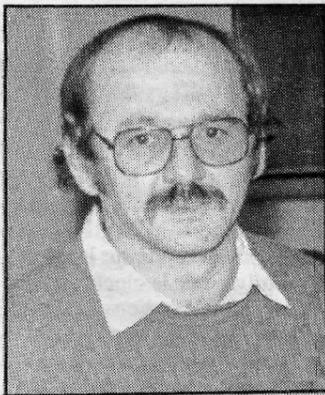
M. Francis Blanchard a mentionné que le but de la réunion était d'étudier les modèles administratifs pour le Carrefour de l'Isle Saint-Jean, qui rencontreraient les besoins et les attentes des franco-

phones. Parmi les personnes présentes, on comptait MM. Gabriel Arsenault, surintendant de la Commission scolaire no 5 et Clarence Léger, directeur général du Carrefour Beausoleil de Newcastle, au Nouveau-Brunswick.

Le groupe n'a pas pris de décision et devra étudier la question de façon plus approfondie, avant de prendre une orientation précise.★

### Centre scolaire-communautaire Évangéline

## La demande est presque prête



M. Marcel Bernard

Par Jacinthe LAFOREST

Il ne reste que quelques détails à apporter à la demande officielle pour un centre scolaire-communautaire dans la région Évangéline, selon le président du comité des organismes, M. Marcel Bernard. La grosse partie du travail de planification est faite et la demande devrait être présentée au ministre Léonce Bernard des Affaires communautaires et culturelles, au plus tard à la mi-janvier. La

demande sera ensuite acheminée au gouvernement fédéral.

M. Marcel Bernard a été invité à donner une mise à jour du dossier du centre scolaire-communautaire, aux membres du foyer-école Évangéline, réunis en assemblée mensuelle, mercredi dernier à la salle de conférence du Centre d'éducation Évangéline.

Les gens étaient peu nombreux et n'ont pas beaucoup réagi aux propos de M. Bernard, qui leur a expliqué les grandes lignes du contenu de la demande. M. Bernard n'a pas pris cela comme un manque d'intérêt mais plutôt comme un signe que les gens sont bien renseignés et que son exposé ne contenait de surprises pour personne.

La demande est divisée en quatre secteurs, soit récréatif, culturel, communautaire et pédagogique. Les besoins de chaque secteur ont été identifiés par des intervenants oeuvrant dans des domaines précis, comme la Commission de récréation Évangéline pour la partie des sports et le Centre des arts Évangéline en ce qui concerne les arts et la culture.

La demande actuelle ne contient que les locaux et les installations physiques, comme la salle de spectacle en forme d'amphithéâtre, une salle équipée pour le racquetball, une classe d'arts industriels agrandie pour répondre aux besoins de la communauté. Une deuxième demande sera préparée en ce qui a trait au fonctionnement, à l'entretien, à la programmation et au personnel nécessaire, aussitôt que la première demande sera accordée. Selon M. Bernard, il est normal de procéder de cette manière.

Dans sa présentation, M. Bernard n'a pas chiffré le montant exact de la demande, il a cependant dit qu'elle était «d'au-delà de sept millions de dollars». Le président est d'avis que les besoins de la région Évangéline ne sont pas les mêmes que ceux des autres communautés où l'on a construit ou accordé la construction de centres scolaires-communautaires. On voit un rôle d'organisation de la communauté et de sauvegarde de la culture et de la langue française, plus que simplement un lieu où l'on pourra tenir des activités en français, quoique cela est aussi important.★

## Le centre industriel d'incubation progresse

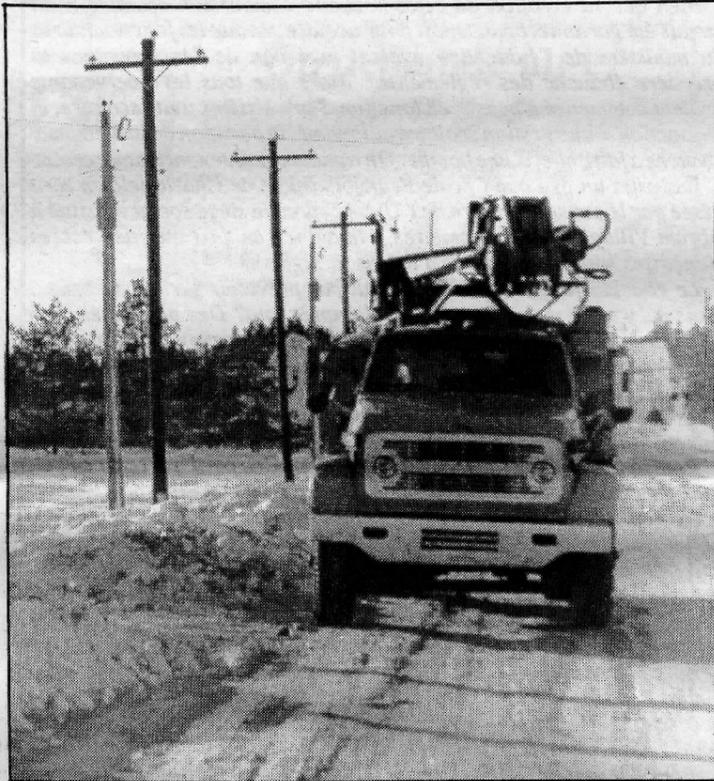
Par Jacinthe LAFOREST

La Commission industrielle de la Baie acadienne a reçu l'aide de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour acheminer un courant électrique de plus grande puissance jusqu'au magasin coop actuel dans lequel sera aménagé le futur centre industriel d'incubation, à Wellington. L'aide obtenue de l'APECA s'élève à 30 000,00\$, soit l'équivalent de la totalité du coût du projet, selon le directeur de la CIBA, M. Wilfred Arsenault.

Maritime Electric a entrepris les travaux la semaine dernière et ils

devraient être complétés sous peu. Le nouveau courant électrique est plus puissant et pourra répondre à une demande plus importante, comme l'alimentation de moteurs industriels.

Selon M. Arsenault, «l'électricité à trois phases» permet un meilleur rendement de ces moteurs et les fait fonctionner à moins d'efforts. Les moteurs durent donc plus longtemps. Toujours selon le directeur de la commission, ce nouveau service devrait attirer des clients industriels pour le futur centre d'incubation. Le nouveau magasin coop profitera aussi du service.★



Le froid a ralenti les travaux de Maritime Electric, qui effectue des travaux dans le village de Wellington, pour acheminer un courant plus puissant au futur centre industriel d'incubation. Les travailleurs se réchauffent présentement à l'intérieur du camion.

## Le foyer-école est en crise

Par Jacinthe LAFOREST

Le nouveau président du foyer-école Évangéline, M. Gilles Labonté, se demande, et a demandé aux quelques membres présents à la réunion mensuelle de mercredi dernier, de quelle façon on pourrait rendre l'organisme plus intéressant et plus attrayant pour les parents, les élèves et les professeurs. «L'éducation de nos enfants est une chose importante, et il n'y a presque personne à nos réunions», de dire M. Labonté.

Des parents ont suggéré que les réunions d'affaires sont trop nombreuses et qu'on pourrait peut-être varier la formule, et faire

des activités sociales et culturelles pour les élèves, les parents et les enseignants, en alternant avec les réunions d'affaires. Les conférenciers invités sont toujours les bienvenus et attirent généralement un grand nombre de gens.

Le président du foyer-école a rapporté que la vente d'épices entreprise plus tôt cet automne avait permis de recueillir la somme rondelette de 435,00\$. On a donc vendu 435 sacs d'épices, qu'on s'attend de recevoir au mois de décembre.

D'autre part, le foyer-école a accordé son appui au projet du centre scolaire-communautaire.★

## ÉDITORIAL

### Le contre-courant politique fait son oeuvre

À la surprise et à la déception de tous les groupes francophones de la province, y compris la Société Saint-Thomas d'Aquin, le gouvernement provincial a annoncé la semaine dernière qu'il n'était plus question d'établir, suivant le principe de la double carte scolaire, une commission scolaire francophone pour la région desservie actuellement par les unités 3 et 4.

Le gouvernement provincial serait en effet revenu en arrière et aurait plutôt opté pour la création d'une commission scolaire provinciale, en l'occurrence, la commission scolaire no-5. Seul le contre-courant (backlash) politique peut expliquer ce revirement de la situation.

La première ébauche des règlements de la loi scolaire contenait des dispositions pour la création d'une sixième unité scolaire, à la grande satisfaction de tous les groupes francophones de la province, pour gérer les écoles qui accueilleraient les enfants des adultes répondant aux critères de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, et demeurant sur ledit territoire (Unités 3 et 4).

Bien que la création de cette nouvelle commission scolaire n'ait jamais été garantie, on la tenait pour acquise, vu que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation avaient jugé bon de l'inclure dans la première ébauche des règlements. Alors que tous les intervenants avaient commencé à penser en fonction d'une sixième unité scolaire, et en fonction d'une gestion scolaire autonome, la parution de la deuxième ébauche a fait l'effet d'une bombe. On ramasse maintenant les morceaux.

Imaginez un peu que l'école François-Buote de Charlottetown sera gérée par le conseil scolaire de l'Unité 5, dont le siège social est situé à Abram-Village à 100 kilomètres. Imaginez un peu que des écoles françaises soient construites à Souris, à Tignish?

Le «backlash» politique ne devrait pas prévaloir sur le bon sens... Mais qu'y a-t-il de surprenant à cela après tout? Des personnes bien placées n'ont qu'à dire à Joe Ghiz qu'il est en train de vendre la province aux francophones... A-t-on jamais entendu quelque chose de plus ridicule? Il semble pourtant qu'il y ait de quoi faire peur à un gouvernement dans ces remarques. Seuls les politiciens sont assez fragiles pour se laisser influencer de la sorte.

Pourtant, l'idée de l'implantation de la double carte scolaire à l'Île-du-Prince-Édouard, d'où découlait l'idée de la sixième commission scolaire, n'est pas venue comme un cheveu sur la soupe. Elle est le résultat de longues, sérieuses et coûteuses études, faites par des spécialistes en droit constitutionnel et en gestion scolaire. Des études de rentabilité ont aussi démontré que pour desservir adéquatement tout son monde et pour bien fonctionner, une commission scolaire provinciale coûterait plus cher à administrer que la double carte scolaire.

Le gouvernement provincial attend impatiemment la réaction officielle de la SSTA à la deuxième ébauche des règlements de la loi scolaire et concernant la création d'une unité scolaire francophone provinciale. Mais on a l'impression que la décision est déjà prise.

Pour l'instant, la Société Saint-Thomas d'Aquin attend d'avoir consulté ses avocats pour donner des réactions officielles. On veut être sûr que la proposition du gouvernement provincial est compatible avec l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés avant de se prononcer.

En attendant, il faut se rendre à l'évidence, Joe Ghiz et son gouvernement sont verts de peur à l'idée de mécontenter leur électoral anglophone et de causer du «backlash» politique, pour la cause française. La morale de l'histoire: Les francophones et les Acadiens devront être prudents, s'ils ne veulent pas risquer de perdre ce qu'ils croyaient acquis.★

Jacinthe Laforest



Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

Directrice: Marcia Enman  
 Rédactrice-journaliste: Jacinthe Laforest  
 Préposée à la photocomposition: Brenda Arsenault  
 Préposée au montage: Anne Gallant  
 Correctrice, traductrice et comptable: Paulette Richard  
 Conseiller publicitaire: Pierre Arsenault

340, rue Court  
 C.P. 1420, Summerside (Î.-P.-É.)  
 C1N 4K2

(902) 436-6005 ou 436-8988

## LETTRE AU RÉDACTEUR

### Observation

Que pensez-vous du rapport de l'Institut canadien sur l'éducation des adultes? Ce rapport nous dit qu'à peu près 30 pour 100 des francophones au Canada sont illettrés tandis que seulement 14,7 pour 100 des anglophones le sont. C'est très alarmant.

Saviez-vous, par exemple, que ce manque d'éducation parmi les francophones est pire à l'Île-du-Prince-Édouard qu'au Nouveau-Brunswick et même qu'en Nouvelle-Écosse? En voici les chiffres: en Nouvelle-Écosse 36,8 pour 100 des francophones sont illettrés, au Nouveau-Brunswick 42 pour 100 et à l'Île-du-Prince-Édouard 50 pour 100. Croyez-vous ces chiffres?

Alors il faudrait expliquer la signification du mot «illettré». L'Agence des Nations Unies sur l'éducation nous dit qu'une personne avec moins de neuf années d'école est illettrée. Le dictionnaire Larousse dit qu'une personne est illettrée si elle ne peut pas lire ni écrire. Moi je vois une différence entre ces deux définitions. Je suis d'accord avec Larousse et j'ai des doutes concernant l'autre définition. Plusieurs personnes n'ont pu passer neuf années dans une école et je ne les regarderais pas toutes comme illettrées!

Paul Comeau, directeur exécutif de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse nous dit qu'il n'est pas surpris de ces résultats. Voici son explication: «Plusieurs Acadiens sont établis le long des côtes où ils ont formé différentes communautés de pêcheries, et les jeunes Acadiens sont attirés vers la vie des pêcheurs au lieu de continuer à l'école. M. Comeau continue: Ces jeunes Acadiens pensent: Pourquoi continuer à l'école s'ils peuvent gagner 30 000\$ ou 40 000\$ par année à la pêche...»

Il nous faudrait mettre notre jeunesse en garde contre ces «experts» qui nous fournissent ces chiffres à pleine poignée. Moi, je doute beaucoup, par exemple, que tous les jeunes pêcheurs gagnent 40 000\$ tous les ans. Qu'en pensez-vous?★

J. Théophile Arsenault  
 Dartmouth (N.-É.)

## La cloche acadienne de Malpec

Par J.-Edmond ARSENAULT

La tradition veut que la cloche logée dans le clocher de l'Église unie de Princetown, à Malpèque, soit la cloche de l'église de La Saint-Famille de Malpec que fréquentaient les Acadiens de l'endroit avant la déportation de 1758.

Les Acadiens ont fait plusieurs tentatives pour entrer en possession de cette cloche qui, de droit, leur appartient à titre d'héritiers de ces premiers colons, leurs ancêtres.

Il faut croire que certaines des premières requêtes se sont faites de vive voix. De celles-ci nous ne connaissons ni le déroulement ni la réponse. L'on peut toutefois conclure que toutes se sont soldées par un refus.

La première requête officielle que nous trouvons dans ce dossier est celle faite par la Société Saint-Thomas d'Aquin en date du 12 décembre 1951. Le ministre d'alors de l'Église unie de Malpèque, le Révérend Alexander MacKay, qui lui-même nous était favorable, indique dans sa réponse que certains membres de la congrégation étaient opposés à notre requête tandis que d'autres étaient en faveur de rendre la cloche aux Acadiens.

La décision a été qu'il ne serait pas sage de prendre action à ce moment là, vu le manque d'unanimité.

Plusieurs années s'écoulèrent avant que les négociations ne soient entamées à nouveau.

En 1966, M. J.-Henri Blanchard faisait une proposition à la Maritime Conference of the United Church of

Canada pour l'obtention de la cloche au nom du Musée acadien. Cette demande ne fut pas non plus exaucée.

En 1980, soit le 24 décembre, la Société historique acadienne faisait parvenir une nouvelle requête au Conseil d'administration de l'Église unie de Princetown invitant les paroissiens à remettre la cloche en question aux Acadiens. Cette fois, la réponse a été un refus catégorique. Citons la résolution adoptée à une réunion des paroissiens tenue le 26 juillet 1981: «Résolu que les paroissiens de l'Église unie de Princetown, se basant sur le rapport soumis par le comité d'enquête, adoptent la position suivante: que la cloche qui se trouve dans la tour de notre église est assurément et incontestablement la propriété de l'Église unie de Princetown et continuera de l'être. De plus, qu'il ne soit plus question quant au droit de propriété de la dite cloche, ni de négociations futures à cet effet, si ce n'est que sur présentation d'une documentation irréfutable à l'appui de l'hypothèse soutenue pour haut». En effet cela veut dire que nous devons prouver que la cloche a été achetée en France, expédiée, reçue et installée dans l'église de La Saint-Famille à Malpec. Où trouver les documents qui attestent de ces actes accomplis en 1753-1754?

Il semble futile d'entreprendre d'autres négociations tant que les présents dirigeants de la paroisse resteront en fonction. Enfin leur théorie assez récente que la cloche provient d'un bateau naufragé, est quasi ridicule. Les réponses à nos requêtes n'ont jamais fait mention d'une telle éventualité.

Comment la cloche est-elle

arrivée sur le terrain du Musée acadien? Nul d'entre nous ne le sait. Il y a des rumeurs. Mais quand seront dévoilés les faits réels au sujet de l'enlèvement de la cloche de son perchoir au clocher de l'Église unie de Malpèque et sa livraison sur le seuil de la porte du Musée acadien? Nous ne le savons.

Les Acadiens recouvriront-ils un jour cette précieuse cloche qui convoquait leurs ancêtres aux offices religieux en l'église de La Saint-Famille de Malpec? Il faut le croire. Il faut être optimiste. Ce ne sera pas pour demain. Mais le temps viendra où nos désirs de posséder cette relique du passé seront comblés.

Une lueur d'espoir pointe à l'horizon. Nous avons la certitude que les paroissiens de l'Église unie ne font pas l'unanimité sur la question de l'origine de la cloche ni sur sa remise aux Acadiens. Cette affirmation nous l'appuyons sur des commentaires oraux que nous avons recueillis ainsi que des lettres que nous avons reçues de certains paroissiens. Une de ces lettres nous dit, «Les Acadiens recevront la cloche, mais quand?» Gardons l'espoir. Espérons qu'un jour la charité chrétienne prévaudra et que justice sera faite.

Depuis la déportation des Acadiens de l'Isle Saint-Jean, 231 ans se sont écoulés. Que de combats ils ont livrés au cours de ces nombreuses années. Il ne faut pas lâcher. Nous avons gagné de nombreuses victoires. Nous gagnons celle de la reprise de possession de la cloche de Malpèque.

Courage et persévérance!★

## Bourses d'études «France-Acadie»

Le gouvernement français offre des bourses d'études aux étudiants francophones, souhaitant préparer dans une université ou un établissement d'enseignement français, un diplôme ou un doctorat de 3e cycle, en littérature ou en linguistique, selon un communiqué.

Les candidat(e)s doivent posséder un baccalauréat, être originaire des Provinces atlantiques ou y résider depuis cinq ans, être de langue maternelle française et ne pas être âgé de plus de 35 ans au 1er octobre de l'année de candidature.

Le boursier reçoit une allocation mensuelle d'entretien. Seul le voyage de retour est pris en charge par le gouvernement français.

Il n'y a aucun formulaire à remplir. Il faut simplement envoyer un curriculum vitae accompagné de photocopies du ou des diplômes universitaires ou d'une lettre précisant que le diplôme est en préparation, des relevés de notes de la dernière année d'université et d'une fiche-projet où le candidat ou la candidate expose les raisons de sa demande et la formation souhaitée.

Des lettres de recommandation seraient les bienvenues.

Les dossiers devront être constitués en deux exemplaires et être adressés aux destinataires suivants, avant le 26 janvier 1990 :

-Service culturel, Consulat général de France, C.P. 1109, 166, rue Victoria, Moncton (N.-B.), E1C 8P6, tél : 857-8615;

-Société nationale des Acadiens, 259, rue principale, C.P. 908, Shédiac (N.-B.), E0A 3G0, tél : 532-9829.★

## Bourses de stages en France

Le gouvernement français offre une série de bourses de stages pour des jeunes francophones souhaitant effectuer un stage artistique d'une durée de un à trois mois en France, dans les domaines de la danse, la musique, les arts plastiques et le théâtre, selon un communiqué.

Les candidats doivent être originaire des Provinces atlantiques ou y résider depuis au moins cinq ans et être de langue maternelle française.

Le prix du voyage aller et retour est pris en charge par la Société

nationale des Acadiens. Une participation de l'ordre de 300,00\$ est demandée à chaque candidat(e). Le boursier perçoit également une allocation mensuelle.

Il n'y a pas de formulaire d'inscription à remplir. Les intéressés envoient un curriculum vitae accompagné d'une photocopie du ou des diplômes universitaires ou d'une lettre précisant que le diplôme est en préparation, d'un relevé de note de la dernière année universitaire et d'une fiche-projet où le candidat expose les raisons de sa demande et la forma-

tion souhaitée. Des lettres de recommandation seraient également bienvenues.

Les dossiers devront être constitués en deux exemplaires et adressés aux destinataires suivants, avant le 26 janvier 1990 :

-Service culturel, Consulat général de France, C.P. 1109, 166, rue Victoria, Moncton (N.-B.), E1C 8P6, tél : 857-8615

-Société nationale des Acadiens, 259, rue principale, C.P. 908, Shédiac (N.-B.), E0A-3G0, tél : 532-9829.★



### TIGNISH: LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

Par E. Elizabeth CRAN

## Les cinq générations des Poirier

Tout le monde a vu, un jour ou l'autre, une des photographies célèbres des cinq générations de la famille Poirier de Nail Pond, prises en août 1903. Mais combien de gens en connaissent quelque chose? Cependant plusieurs détails à ce sujet ont été publiés par le photographe lui-même dans le Guardian du 7 novembre 1903.

Le photographe en question, qui s'appelait W.S. Louson, avait pris cinq poses de la famille. Celles qu'on voit en général montrent quatre hommes et le petit Joseph à la côte près de leur bateau de pêche. Mais il y en a deux autres, prises devant la maison familiale. Dans celles-ci on aperçoit également les quatre femmes des Poirier, le rouet, le livre de prières et le crucifix, que la famille voulait mettre à l'honneur dans les photos. Au musée Garden of the Gulf à Montague, M. Reg Porter vient de trouver une collection complète de ces poses. Certaines ont paru sous forme de carte postale à l'époque.

Selon l'article du Guardian, «De millions de gens ont déjà entendu parler des Poirier par la presse, et des millions encore en entendront parler et de l'Île-du-Prince-Édouard (si Dieu les épargne) au cours des mois à venir». Il semble avoir envisagé l'utilisation de ces photos comme une partie de la publicité pour la «Home Coming Excursion».

M. Louson n'a jamais compris le nom du patriarche de la famille, qu'il appelle soit Colo, soit Colonel. En vérité c'était Colas, abréviation de Nicolas. M. Colas Poirier, qui était un des premiers colons de la région de Nail Pond, avait 97 ans en 1903. Sa femme, dont on ne donne pas le nom, était âgée de presque 93 ans. Ils étaient mariés depuis plus de 70 ans et ils avaient 201 descendants vivants. De leurs 12 enfants, sept étaient encore vivants. Leur fils aîné Gilbert, qui figure dans les photos, avait lui-même 14 enfants, 51 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. En 1903 il avait 68 ans. Les autres hommes dans la photo sont son fils aîné Jean, qui avait 46 ans, et Frank, fils de Jean, âgé de 26 ans. On ne nous donne ni l'âge du petit Joseph, ni les noms et les âges des femmes.

M. Louson a rencontré la famille Poirier grâce à M. A.F. Larkin, entrepreneur en homard, pour qui les Poirier ont dû pêcher. Comme cadeau pour le vieux Colas, M. Louson avait apporté une pipe et du tabac. Mais quand il a appris que la vieille fumait aussi, comme c'était courant dans sa jeunesse, il lui a offert une pipe et du tabac également. «Quand nous les avons quittés, nous dit le photographe, ils fumaient tous les deux, et agitaient la main pour nous souhaiter un agréable adieu.»★

## Le 17 décembre, une journée importante à Summerside

Le 17 décembre sera une journée très importante pour les Acadiens et les francophones de la région de Summerside-Miscouche, desservie par le comité régional (SSTA) La Belle Alliance, selon un communiqué.

La journée débutera avec la messe française à l'église Saint-Paul de Summerside. Des parents de cette région préparent, depuis un certain temps, une messe qui comprendra une participation active des enfants.

Tout de suite après le rendez-vous dominical, les enfants qui parlent français ont rendez-vous à la Salle acadienne, sur la rue Court, pour une fête de Noël. Le Père Noël sera de la partie et récompensera les enfants sages. (Rappel au parents, n'oubliez pas le cadeau de votre enfant). L'après-midi se déroulera au rythme de plusieurs activités et se terminera par un goûter. Les deux activités sont organisées et parrainées par La Belle Alliance.★

## Mlle Teen Évangéline 1990



C'est à l'école Évangéline que Mlle Teen Évangéline 1990 a été couronnée, lors de la cérémonie annuelle tenue le mercredi 6 décembre.

Sur la photo, on aperçoit: Mlle Teen Évangéline pour l'année 1990 (assise), Thelma Richard, fille de Hermine de St-Nicholas; au deuxième rang: la 3e princesse, Solange Arsenault, fille de Raymond et Léona de Wellington; Mlle Teen Évangéline 1989, Rachel Arsenault; la 1re princesse également nommée Mlle Personnalité, Nicole Arsenault, fille de Donald et Bernice de Wellington; et la 2e princesse, Monique Bernard, fille de Julien et Corinne de St-Philippe.

## Festival acadien de la région Évangéline

## Le prix «Acadien de l'année» revient aux individus bénévoles

Par Jacinthe LAFOREST

Le prix de l'«Acadien(ne) de l'année» sera dorénavant décerné à un individu qui se sera particulièrement distingué bénévolement au cours de l'année se terminant avec la tenue du Festival acadien de la région Évangéline.

À l'occasion de la réunion annuelle du Festival acadien, mardi dernier, M. Raymond J. Arsenault a proposé que l'on révisé les critères de sélection pour que le prix soit donné à des individus bénévoles. «Le prix de l'Acadien(e) de l'année a été créé pour reconnaître la contribution bénévole d'un individu au bien de la collectivité» de rappeler M. Arsenault.

Il n'était pas dans l'intention de M. Arsenault, ni des gens présents, de critiquer le choix de l'an passé. Plusieurs personnes ont mentionné que les personnes qui apportent beaucoup au développement de la communauté dans le cadre de leur emploi ne devraient pas être admissibles au prix, car ils reçoivent déjà leur récompense. De l'avis de plusieurs, le prix aurait beaucoup plus d'impact s'il était accordé à un individu. La proposition a été acceptée et les nouvelles mesures seront en vigueur dès l'an prochain.

Quant aux candidatures, plusieurs organismes ne semblent pas être au courant que les candidats sont jugés d'après le contenu de la lettre soumise. Elle doit donc être rédigée avec soin et contenir toutes les informations dont le comité de sélection aura besoin pour faire un choix.

Dans un autre ordre d'idées, M. Raymond Bernard, élu président

pour une autre année, a informé les personnes présentes d'un projet de chanson thème permanente pour le Festival acadien de la région Évangéline.

La même chanson reviendrait chaque année et on la chanterait plusieurs fois au cours de la fin de semaine, pour que les gens l'apprennent et pensent immédiatement au festival, même s'ils entendent la chanson en plein hiver.

Tous les participants à la réunion ont vu l'idée d'un bon oeil, et ils ont demandé au conseil d'administration d'étudier toutes les possibilités et de prendre la meilleure décision possible, soit lancer un concours pour les paroles et la musique ou embaucher quelqu'un pour écrire la chanson.

De manière à faciliter dorénavant le fonctionnement des comités et à l'exemple des Jeux de l'Acadie, le président a lancé l'idée de remplir une fiche technique pour chacun des quelque 15 comités nécessaires à l'organisation du festival. De cette façon, d'expliquer le président, les nouveaux bénévoles sauront ce qu'ils ont à faire sur le champ, sans avoir à téléphoner aux bénévoles des années précédentes.

On suggère un meilleur contrôle

Le Festival acadien de la région Évangéline a terminé son exercice financier avec un surplus de 4 382,00 \$. Le festival n'est donc pas en difficulté financière. On a cependant noté dans le rapport financier que les admissions à la porte avaient rapporté moins que l'année passée, alors que le prix d'admission était plus élevé cette année et qu'on avait l'impression

qu'il y avait eu plus de monde en 1989 qu'en 1988. M. Wendell Gallant a suggéré au conseil d'administration de trouver une façon d'avoir un meilleur contrôle sur les entrées et les sorties d'argent, au cours de la fin de semaine.

Il semble qu'un grand nombre de personnes manipulent des sommes d'argent relativement importantes et qu'aucun système de sécurité ne soit en place. M. Gallant a aussi dit qu'il serait facile d'instaurer un système de contrôle à la porte, pour avoir une idée exacte du nombre de personnes qui entrent.

## Élections

Pour ce qui est des élections, comme on l'a mentionné plus tôt, M. Raymond Bernard a été reconduit à la présidence et Mme Erna Arsenault sera vice-présidente pour l'année qui vient. Les secrétaire et trésorier seront choisis au cours de la prochaine réunion du conseil, parmi les membres du conseil. Mme Simone Labonté a été élue pour un deuxième mandat de deux ans, Mmes Fédora Melanson, Eva Arsenault, Lorraine Brown et Bernice Arsenault ont été élues pour deux ans. M. Louis Arsenault, Mlle Velma Richard et Mme Monique Arsenault ont encore un an à faire au sein du conseil.

## Nouvelles installations

Le terrain de l'Exposition agricole de Baie-Egmont et de Mont-Carmel et du Festival acadien comprendra, l'année prochaine, un nouvel édifice, dont la construction a débuté au début du mois de novembre. Le président de l'exposition, M. Léo S. Arsenault, présent à la réunion, a expliqué que

l'exposition avait obtenu une aide d'Emploi et Immigration Canada, pour embaucher sept travailleurs. Ils construisent présentement un édifice ouvert sur les quatre côtés, dont le toit sera soutenu par des piliers aux quatre coins, au-dessus de l'enclos où l'on procède habituellement aux évaluations du bétail.

Le président du festival a exprimé son soulagement en même temps que M. Arsenault exprimait le sien. On sait qu'en cas de pluie, les évaluations du bétail doivent se faire dans l'arène, ce qui dérange beaucoup l'organisation du festival et le déroulement de l'exposition et occasionne des délais.

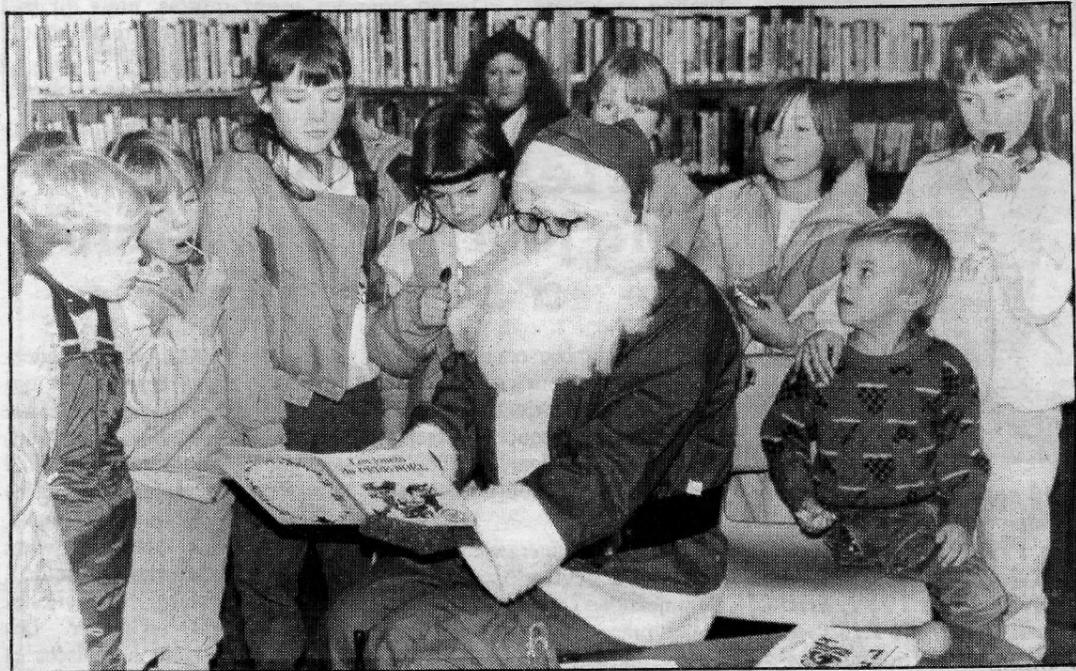
## Évangéline et Gabriel

M. Wendell Gallant, président de la Chambre de commerce de Summerside et environs a annoncé qu'on avait choisi un dessin d'Évangéline et Gabriel pour le prochain dollar commémoratif de l'organisme. Il s'agit du dessin de Mlle Velma Richard. Selon M. Gallant, son croquis dépassait de loin ceux des autres participants. Il représente Évangéline et Gabriel debout, avec, à l'arrière plan, le drapeau acadien flottant au vent. Une annonce officielle sera faite plus tard, quand le dessin aura été retouché par des dessinateurs professionnels.★



M. Raymond Bernard, élu président pour une deuxième année, remet à Mme Bernice Arsenault, une photo souvenir d'Évangéline et de Gabriel 1989. Mme Arsenault et son mari Louis, personnifiaient le couple d'Acadiens célèbres.

## L'heure du conte en français à Tignish



Le Père Noël a rendu visite aux enfants, récemment, à la bibliothèque de Tignish. (Photo : Debbie Horne)

Par E. Elizabeth CRAN

L'heure du conte en français à la bibliothèque de Tignish s'avère un succès. Depuis son commencement au mois d'octobre, l'activité a attiré entre 10 et 25 enfants chaque fois. Et l'heure a déjà eu lieu quatre fois, deux au mois d'octobre, une vers le milieu de novembre et une le 2 décembre.

Cette activité a lieu le samedi après-midi, quand la bibliothèque est ouverte de 14 h à 16 h, et s'adresse aux enfants d'âge préscolaire et aux enfants de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> années du programme d'immersion. C'est Mme Anita Perry du bureau de la SSTA à St-Louis qui s'en charge, mais ce n'est pas toujours elle qui

fait la lecture. La première fois, c'était deux élèves de St-Edouard, Michelle Perry et Anne Gaudet actuellement inscrites à l'Université Ste-Anne, qui l'ont faite. Et le 2 décembre c'était le père Noël (Mme Alméda Perry) qui lisait aux petits. Chaque fois on sert un petit goûter et on donne des pages à colorier aux enfants. Pour la fête d'Halloween, après avoir lu Le Petit Chaperon Rouge, on a fait jouer cette histoire par les enfants.

L'heure du conte français promet à la fois l'usage du français chez les enfants et l'habitude de venir à la bibliothèque. Le succès du programme est tel qu'on va le continuer après Noël à raison d'une fois par mois.★

Un abonnement à La Voix acadienne:  
un cadeau qui dure... ★



## LE CENTRE CULTUREL PORT LAJOIE

134, rue Richmond, Charlottetown (I.-P.-É.) C1A 1H9

### Messe en français

Tous les samedis à 19 h 30, à l'église Holy Redeemer, rue Pond à Charlottetown.

### Concert de Noël

Concert de Noël des élèves de l'école François-Buote à 19 h le vendredi 15 décembre à l'école. Tous les enfants des membres du Centre culturel Port-LaJoie sont invités à y assister. Le Père Noël sera présent.

### Projet pour les jeunes

Dans les prochaines semaines Gilles Bergeron et Ron Wybou mettront leurs expertises en commun afin de permettre aux jeunes de 8 à 12 ans de créer et de développer leur imagination à l'aide de matériaux de plastique. Pour réaliser ce projet, il est nécessaire de recycler les contenants de plastique de toutes sortes. Si vous en avez, apportez-les au Secrétariat communautaire francophone au 82, rue Great George. Merci.

### Vidéos françaises

Les films «La dernière tentation du Christ» et «Dans le ventre du dragon», qui ont connu un grand succès auprès du public de la belle province, sont présentement en ville. À quel endroit? Chez Movie World, 384 avenue University. Plusieurs autres films français sont aussi disponibles.

### Réunion

Bureau de direction du CAP à 18 h 30 au CCPL le jeudi 14 décembre.

### Angéline Gaudet, 102 ans

Plusieurs membres de la succursale de la SSTA à Charlottetown ont célébré le 102e anniversaire de Mme Angéline Gaudet, le mercredi 5 décembre, au Couvent Notre-Dame.

### Garderie-maternelle

- Le comité est toujours à la recherche d'une balayeuse neuve ou usagée. Un don ou la vente à un prix minime serait grandement apprécié.

- Avec l'arrivée de la neige, le comité est à la recherche d'un tobaggan (traîne sauvage) de 4 ou 5 places.

## Dîner de Noël à l'hôtel CP de Charlottetown



(G.M.) Une cinquantaine de personnes ont profité de l'excellent brunch, au son des chants de Noël et des chansons à répondre. L'enthousiasme présent a contribué à encourager quelques personnes à faire voir leurs talents de conteurs d'histoires et danseurs à claquettes, entre autres.

## La soirée acadienne à Palmer Road, un succès inattendu

Par Céline LAPOINTE,

agente de développement communautaire, projet Prince Ouest

Le comité culturel de la région Prince Ouest a eu la surprise de sa vie le samedi 2 décembre dernier quand, au lieu des quelque 80 personnes attendues à la soirée acadienne, près de 150 spectateurs se sont présentés et se sont installés à leur table, bien décidés à avoir du plaisir.

L'idée de cette soirée vient des membres du comité culturel de la région Prince Ouest, comité que Mme Alméda Perry, agente de développement culturel de la Société Saint-Thomas d'Aquin, essayait depuis longtemps de mettre sur pied. Les membres du comité ont pensé qu'une soirée acadienne constituerait un bon moyen d'attirer et de faire participer plus d'Acadiens à la vie française de la région. Ils ont donc organisé la soirée avec, en tête, une assistance prévue de 80 personnes.

À la sortie de la messe en français du samedi soir de Palmer Road, plusieurs personnes ont tout simplement traversé la route pour se rendre à la salle paroissiale, pour jaser en attendant le début du spectacle.

Vincent Doucette à la guitare et Denis Pitre au violon ont ouvert la soirée avec leur musique entraînante. Ils ont ensuite accompagné différents artistes au cours du spectacle. Le gigueur, Floyd LeClair, a dansé deux numéros bien appréciés du public. Puis Larry Drouin, homme d'affaires bien connu de la région, s'est

lancé pour la première fois dans la chanson française et, s'accompagnant à la guitare, a interprété «Écoute dans le vent» et «Un jour à la fois»; les personnes présentes ont bien aimé entendre cette nouvelle voix. La musique à bouche a aussi eu sa place dans le spectacle quand Narcisse Gautreau de Summerside, beau-frère de l'abbé Eddie Cormier, a exécuté quelques airs de façon très habile.

Un sketch a bien fait rire l'assistance par son thème et par ses jeux de mots. Il s'intitulait «Restaurant chez Ed'ie» et mettait en scène une famille acadienne qui s'arrêtait pour manger à un restaurant du Québec. La famille était composée du père (Melvin Perry), de la mère (Julie Ramsay), de deux adolescentes (Catherine Drouin et Annie Ellsworth) et de la grand-mère (Jenny McDougall). Le chef cuisinier et serveur était joué par l'abbé Eddie Cormier qui essayait vainement de comprendre les commandes des membres de cette famille.

Une pause a suivi le sketch et un goûter de fricot au poulet, de pâté, de pâtisseries, de thé et de café a été servi. Inutile de dire qu'au nombre de participants, il n'est resté que des miettes. Les gens ont profité de cette pause pour manger, boire, jaser et aussi acheter des billets de Mme Alma Doucette en vue du tirage d'une belle courtépoinette créée par le groupe «La couture acadienne souriante».

L'abbé Éloi Arsenault, de retour pour l'occasion dans son ancienne paroisse, a interprété quelques chansons, au grand

plaisir de l'assistance. Il a invité la foule à se joindre à lui pour chanter «Y'a une étoile», «Partons la mer est belle», «Nuit de paix» et «Il est né le divin enfant».

Les chanceux qui ont fréquenté «La Cuisine à Mémé» l'été dernier, ont eu le plaisir de retrouver Mémé (Marianne Rousselle) qui a chanté «La complainte de Mémé» et «Mon petit moped». Mme Rousselle a certainement donné le goût à ceux qui ne sont pas encore allés

au souper-spectacle de s'y rendre l'été prochain.

Marianne Gallant, une grand-mère de St-Édouard, a ajouté une note folklorique au spectacle en chantant d'une voix juste deux vieilles chansons. L'abbé Éloi a clôturé la soirée avec un chant de Noël «Les Anges dans nos campagnes».

C'est à 23 h 30 que le maître de cérémonie, Melvin Perry, a souhaité le bonsoir aux spectateurs et aux artistes.

M. Perry a fait un excellent travail tout au long de la soirée et a même participé au sketch au pied levé, en remplacement de dernière minute.

Au terme de la soirée, quelques-unes des organisatrices étaient encore ébahies du succès qu'a remporté leur soirée. Espérons que ce succès les inspirera à organiser d'autres activités dans un proche avenir. Et longue vie au comité culturel de Prince Ouest!★



La photo nous laisse voir un extrait du spectacle «Restaurant chez Eddie», avec les acteurs, Melvin Perry, l'abbé Eddie Cormier, Julie Ramsay, Catherine Drouin, Annie Ellsworth et Jenny McDougall.

# Du nouveau à la bibliothèque d'Abram-Village

Par Jacinthe LAFOREST

La bibliothèque publique d'Abram-Village était le théâtre, mardi dernier, de deux événements extrêmement importants de son histoire.

Tout d'abord, on a procédé, conjointement avec la municipalité d'Abram-Village, à l'ouverture officielle du coin de lecture pour les jeunes.

## Coin de lecture

M. Don Scott, bibliothécaire provincial à l'emploi du ministère de l'Éducation, s'est dit enchanté de participer à l'activité et il a félicité les organisateurs de ce nouveau coin de lecture pour leur travail : «Un événement de la sorte a beaucoup plus d'impact s'il est initié par la communauté que par le gouvernement provincial» de commenter celui-ci.

M. Wendell Gallant, représentant M. Alphonse Arsenault, président de la municipalité, a aussi adressé ses félicitations au Comité (SSTA) des Acadiens de la région Évangéline, initiateurs du projet de coin de lecture. Celui-ci est ouvert en même temps que la bibliothèque publique, les mardis et jeudis en soirée et les samedis après-midi.

## Don du Consulat général de France

Le deuxième événement marquant la soirée, a été la présentation par le Consulat général de France en

Atlantique d'un don de livres pour une valeur de plus de 3 000,00\$. Sont venus s'ajouter au don initial du Consulat général, une bonne quantité de livres de références donnés par Les Amitiés acadiennes. Ces livres seront accessibles sous peu aux lecteurs de la communauté, qui pourront les emprunter.

M. Robert Trocmé, attaché culturel du Consulat général de France en Atlantique, a indiqué que c'était la quatrième année consécutive que le Consulat faisant des dons de la sorte. Pour la première fois cette année, cependant, les livres n'ont pas été achetés en France, mais au Nouveau-Brunswick, grâce à l'avènement d'une nouvelle librairie itinérante, La Grande Ourse.

## La Grande Ourse

La Grande Ourse est une librairie itinérante dont le siège social est situé à Moncton. Quoiqu'elle ait été formée en partie par l'initiative du Consulat de France et de la Société nationale des Acadiens, elle est maintenant autonome et toute jeune.

Son but principal, selon le directeur, M. Philippe Bourdages, est d'offrir un produit d'une grande qualité au meilleur prix possible. La Grande Ourse profite du système d'évaluation des livres français de l'Office des Bibliothécaires du Québec, qui est le seul organisme en Amérique du Nord à faire une telle évaluation de façon officielle. Les livres sont cotés sur une échelle de 1 à 5

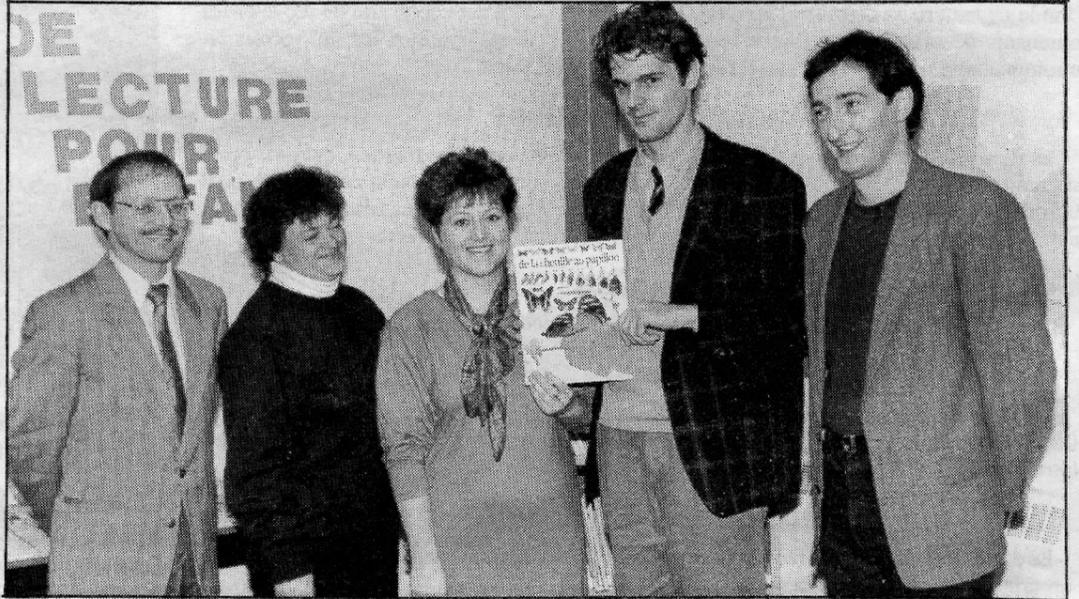
et selon le directeur, seuls les livres cotés 4 et 5 sont vendus par La Grande Ourse. Toujours selon M. Bourdages, La Grande Ourse a son propre système d'évaluation pour les livres récents et «On ne se trompe pas».

De plus, les employés de La Grande Ourse offrent un service de consultation et d'information sur les

nouvelles parutions à leurs principaux clients, notamment les écoles, les bibliothèques et les ministères de l'Éducation des provinces de l'Atlantique, pour qu'ils soient mieux en mesure de faire des choix judicieux quant à l'achat de livres, qui demeurent des investissements considérables.

Les dirigeants de la librairie

La Grande Ourse ont tenu une vente/exposition de livres à l'école Évangéline, mardi dernier. La Grande Ourse n'est normalement pas ouverte au public et ne possède pas de point de vente permanent. On peut cependant obtenir plus d'information en écrivant au 3254, chemin Mountain, Moncton, E1C 8K2, ou en composant le (506) 384-5142. ★



M. Robert Trocmé, attaché culturel du Consulat général de France en Atlantique, remet un livre à Mlle Elise Arsenault, directrice adjointe à la Société Saint-Thomas d'Aquin. Mme Rita Arsenault, présidente du Comité (SSTA) des Acadiens de la région Évangéline, M. Wendell Gallant, représentant de la municipalité d'Abram-Village (à gauche) et M. Philippe Bourdages de la librairie La Grande Ourse (à droite) assistent à la présentation.

## Évangéline d'ici ou d'ailleurs?

Par Jacinthe LAFOREST

L'histoire d'Évangéline et de Gabriel, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est née sous la plume du poète américain Longfellow, en 1847. Le poème a connu un succès immédiat, de dire Mme Deborah Robichaud, aux personnes venues en apprendre plus sur l'iconographie d'Évangéline, dimanche après-midi au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, à Miscouche.

Le poème a servi d'inspiration à de nombreux artistes peintres et sculpteurs, qui se sont basés sur les descriptions contenues dans le poème. Longfellow lui-même, n'a jamais mis les pieds en Acadie, pas plus que les peintres qui ont illustré l'héroïne. Selon Mme Robichaud, les artistes ont pris certaines libertés, comme les peintres français qui ont représenté Évangéline en costume français de l'époque, comme on a pu le voir sur les diapositives.

Évangéline a été servie à toutes les sauces et a servi à vendre toutes les sauces, de la sauce pimentée de la Louisiane, au sirop de table, en passant par le chocolat, la liqueur douce et l'extrait de vanille.

Selon Mme Robichaud, l'histoire d'Évangéline a servi de base à environ 60 adaptations théâtrales, cinématographiques et musicales, tant en Amérique

qu'en Europe. Évangéline est une vedette internationale. Gabriel est beaucoup moins populaire et il n'a inspiré que peu d'artistes.★



Sur la photo, on aperçoit Mme Deborah Robichaud, au centre, qui regarde une partition musicale d'une chanson sur Évangéline qui était populaire au Kentucky (É.-U.) dans les années 1860. Mme Cécile Gallant (à gauche), directrice du Musée acadien, et Mme Alice Richard regardent avec intérêt les mots de la chanson.



Le coin de lecture pour les jeunes, situé dans la bibliothèque publique d'Abram-Village, a été déclaré officiellement ouvert mardi dernier, par M. Wendell Gallant (à gauche), représentant de la municipalité d'Abram-Village et par M. Don Scott, bibliothécaire provincial au ministère de l'Éducation.

## Plaisir et information

(J.L.) Les Acadiennes de la région Evangéline se sont réunies mercredi dernier au Centre Vanier à Wellington, pour une soirée qui alliait plaisir et information. Sur la photo on aperçoit Mme Laura Redmond, propriétaire de la Pharmacie de Wellington, qui donne des idées de cadeaux à quelques femmes qui sont très intéressées par ses propos.



## Un Congrès mondial acadien pour août 1994

Le comité d'implantation du Congrès mondial acadien vient de choisir l'année 1994 comme date de la tenue du congrès, qui se tiendra sur une période de 10 jours incluant le 15 août, selon un communiqué.

Réuni à Petit-Rocher, en fin de

semaine, le comité a choisi cette date parce qu'elle coïncide avec le 390e anniversaire de la fondation de l'Acadie. «Ce sera donc l'occasion de célébrer, avec éclat, le triomphe de la vitalité acadienne sur l'érosion du temps», de préciser le président, André Boudreau.

Les dates exactes de l'événement central du Congrès mondial acadien seront déterminées plus spécifiquement, par la région-hôtesse.

Le processus de sélection de cette région-hôtesse doit être mis en branle prochainement et le choix sera annoncé le 15 août 1990.

Au cours de sa rencontre d'une journée et demie, le comité a investi beaucoup d'énergie à planifier les prochaines étapes de l'organisation du CMA.

Ainsi, des sous-comités seront prochainement mis sur pied pour chacun des secteurs d'activités: le financement, les communications, la programmation et la logistique.★

Pour le comité, il s'est avéré important d'inclure la fête nationale acadienne, célébrée le 15 août, dans la période de la tenue de cet événement principal. Cette fête constitue en effet, avec le drapeau acadien et la date de 1755, l'un des trois grands symboles autour desquels se rallient les Acadiens et les Acadiennes de tous les coins du monde.

## Lexique analogique

Le Secrétariat d'État, en collaboration avec le Centre d'édition du gouvernement du Canada, présente la publication intitulée *Lexique analogique: analogies, synonymes, traductions, citations*, selon un communiqué.

Le langage administratif, malgré son apparente simplicité, permet d'exprimer une multitude de nuances et de couleurs. Toutefois, avant de mettre le doigt sur l'expression ou le mot juste, il faut souvent explorer plusieurs dictionnaires, lexiques et guides. Or, il n'est pas rare que les échéances rendent souvent difficile, voire impossible, la vérification dans les principaux ouvrages de référence d'une notion courante dont les différentes facettes échappent à la mémoire immédiate.

C'est justement pour remédier en partie à cette lacune de mémoire que l'auteur a conçu le présent ouvrage. Constamment aux prises avec les mêmes difficultés, il a trouvé utile de regrouper le fruit de ses recherches sur quelques fiches d'abord, puis dans ce qui est devenu un lexique facile à consulter. S'il vous arrive de prendre une plume ou de vous installer au clavier de votre ordinateur pour rédiger ou traduire une note, un rapport, un discours, entre autres, il y a fort à parier que cet ouvrage vous sera d'un précieux secours.

Cette publication (S53-22-1989), est en vente dans de nombreuses librairies commerciales associées au CEGC. Elle peut aussi être consultée dans plus de 800 bibliothèques de dépôt à travers le Canada, ou être commandée par la poste au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.★

## Appel d'offres Pour la construction d'unités de logement familial

LES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par la Société d'habitation de l'Î.-P.-É. jusqu'à 14 h, heure locale, le 28 décembre 1989, pour un projet de quatre (4) unités de logements familiaux consistant de deux édifices jumelés sur un site à

### SOURIS

Les soumissions cachetées doivent indiquer clairement le nom du soumissionnaire et le nom du projet, «Logement familial - Souris». Faire parvenir les soumissions à:

Hon. Roberta Hubley  
a/s Société d'habitation de l'Î.-P.-É.  
Immeuble Cambridge, 3, rue Queen  
C.P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.), C1A 7N8

On peut se procurer les plans et devis à l'adresse ci-dessus ou aux bureaux de la Société d'habitation de l'Î.-P.-É. situés dans les centres de services régionaux de Souris, Montague, O'Leary ou Summerside. On peut aussi consulter les plans au bureau de l'Association des constructeurs de l'Î.-P.-É., situé au 40, Enman Crescent, West Royalty. Un montant de 25,000\$ est exigé pour chaque trousse de documents, remboursable si ceux-ci sont retournés en bon état dans les deux semaines suivant la date limite de l'appel d'offres.

Le contrat ne sera adjugé qu'à un entrepreneur général dûment inscrit, ou prêt à s'inscrire à/et accrédité auprès du Programme de certification de nouvelles constructions des Provinces atlantiques.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement représentant 10 pour 100 de l'offre, et doivent être identifiées clairement et remplies selon les instructions de la trousse. Les offres seront ouvertes au bureau de la Société d'habitation de l'Î.-P.-É., 3, rue Queen, à l'heure indiquée ci-dessus et les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Ni la plus basse ni aucune des offres ne sera nécessairement retenue. Ce projet est parrainé par la Société d'habitation de l'Î.-P.-É. Une aide financière est accordée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

## Voyageurs du temps des Fêtes



Si vous voyagez par avion durant les Fêtes, n'emballiez pas vos colis ou cadeaux puisqu'ils risquent d'être ouverts au contrôle de sécurité.

Ne gêtez pas votre plaisir: emballez-les une fois arrivé à destination.

Ne transportez pas d'armes-jouets dans vos bagages de cabine.

*Bon voyage et joyeuses Fêtes*



Transports Canada

Transport Canada

Canada

La sylviculture. Le présent prépare l'avenir.



Élaboration de projets d'aménagement de terres privées

Ministère de l'Énergie et des Forêts  
District de l'Ouest

On invite les soumissions de la part de forestiers diplômés ou de techniciens de foresterie pour l'élaboration de projets d'aménagement de terres boisées privées.

On peut se procurer les directives des soumissions uniquement au bureau du District de l'Ouest situé à Wellington, téléphone 854-2015.

La date limite est le 20 décembre 1989, 12 h, midi. Les enveloppes doivent indiquer clairement «Proposition de projets d'aménagement», et doivent parvenir à:

Hon. Barry Hicken  
Ministre de l'Énergie et des Forêts  
RR #1 Wellington  
(Î.-P.-É.) COB 2E0

Ni la plus basse ni aucune des propositions ne sera nécessairement retenue.

«Ce projet est financé conjointement en vertu de l'entente Canada/Île-du-Prince-Édouard sur l'exploitation des ressources forestières.»



Ministère de l'Énergie et des Forêts



Forêts Canada

Forestry Canada

# 368-5000



Le ministère de l'Environnement de l'Î.-P.-É. a un nouveau numéro de téléphone.

Signalez le 368-5000 pour des réponses à vos questions sur l'environnement.

Gilbert R. Clements

Ministre

## PAGE DES JEUNES

CETTE PAGE EST PARRAINÉE PAR LA SOCIÉTÉ SAINT-THOMAS D'AQUIN

### De futurs animateurs de radio

Une dizaine de jeunes Acadiens s'intéressant à produire une émission de radio en français une fois par semaine participent présentement à des sessions de formation en animation de radio.

Ce projet, parrainé par la Société Saint-Thomas d'Aquin et coordonné par Jeunesse acadienne Ltée, comprend plusieurs volets.

D'abord, les jeunes provenant des régions Prince ouest et Évangéline, sont allés à Moncton il y a deux semaines pour recevoir une introduction au travail de radio. Ils ont visité CKUM, la radio étudiante de l'Université de Moncton, ainsi que les studios de Radio-Canada. À ce dernier endroit, ils ont eu l'occasion de discuter avec M. Gérard LeBlanc, animateur de «L'Entre Deux», et M. Maurice Arsenault, réalisateur de l'émission. En plus, ils ont pu voir la réalisation actuelle de cette émission.

Deuxièmement, en fin de semaine

dernière les jeunes ont reçu une journée de formation pratique avec M. Frederick Carbonne, coopérant de la France qui est dans les Maritimes pour travailler avec les radios communautaires existantes et en voie de création.

Les jeunes ont précisé le format et le contenu de leur émission future et ont ensuite eu l'occasion de faire des présentations et des entrevues enregistrées.

Il y a possibilité d'un troisième volet éducatif qui montrerait aux futurs animateurs comment produire une émission.

La Société Saint-Thomas d'Aquin achètera bientôt des équipements techniques pour produire l'émission qui sera diffusée à compter de la fin janvier ou du début février.

On négocie présentement avec deux postes de radio pour en faire la diffusion. D'autres détails seront annoncés au fur et à mesure qu'ils se concrétiseront.★



M. Frederick Carbonne, coopérant de la France (debout, 2e de la droite), en compagnie de jeunes désireux d'être animateurs de radio.

### Edgar la Patate, une grande première

Par Jacinthe LAFOREST

La présentation d'Edgar la Patate, aux élèves de l'école élémentaire de Montague, mercredi dernier, était une première à plusieurs points de vue. Il s'agissait d'abord de la première représentation de la pièce Edgar la Patate, mise en scène et jouée par les membres de Jeunesse en marche, le groupe

de Jeunesse acadienne de la région Évangéline. Il s'agirait aussi de la première pièce française pour enfants produite à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le scénario de la pièce est fortement inspiré du livre «Edgar la Patate» de Don Oickle et l'adaptation a été faite par M. Raymond J. Arsenault, agent de développe-

ment de l'organisme jeunesse.

Pour ceux qui connaissent l'histoire d'Edgar, le principal changement apporté par M. Arsenault au texte, publié originellement en anglais sous le titre «Edgar Potato» est le remords et le regret des autres patates d'avoir traité Edgar si durement et si injustement, et de s'être moqué de lui à cause de sa taille.

Edgar est la plus grosse patate de son champ et toutes les autres patates rient de lui, jusqu'au jour où, grâce à Edgar, le fermier Arsenault remporte le 1er prix pour la plus grosse patate à la foire de Charlottetown. Ayant un cœur dont la grandeur est proportionnelle à sa taille, Edgar pardonne les autres patates et les invite à célébrer sa victoire avec lui.

Edgar, personnifié par Debbie Rousselle, est une grosse patate au caractère doux et généreux qui s'attire vite la sympathie de son jeune public. De fait les enfants, encouragés par la narratrice, Lisa Rousselle, entrent dans l'histoire et s'attachent vite à Edgar.

Lors de la représentation de mercredi dernier, pour les jeunes élèves de l'école élémentaire de Montague et quelques classes venues de Souris spécialement pour l'occasion, plusieurs jeunes se croisaient les doigts pour qu'Edgar remporte le prix à la foire. D'autres frappaient leur poing sur le sol tellement ils riaient.

De plus les enfants qui voient la pièce, et les adultes, peuvent facilement relier la fiction à la réalité. Les enfants peuvent parfois être méchants entre eux, se donner des noms, et les victimes sont souvent ceux qui «ne sont pas pareils», comme Edgar.

En plus des soeurs Rousselle, la distribution incluait Yvon Arsenault dans le rôle du juge à l'exposition,

Shawn Gallant et James Arsenault, dans les rôles du fermier Arsenault et de son fils, et Lisa Gallant, Nathalie Arsenault et Rachel Richard dans les rôles des autres patates.

Le décor, une superbe toile de fond illustrant un paysage typique de l'Île, un champ de patates, a été réalisé par «Le Studio» d'Anne Gallant, en collaboration avec Hélène Bergeron. Les costumes ont été réalisés par la Coopérative Les P'tits Acadiens, à Urbainville. Les jeunes ont fait preuve de beaucoup de curiosité, face à ces costumes. Après la représentation, alors que les enfants posaient des questions aux acteurs, Debbie Rousselle a enlevé sa «pelure brune» pour montrer les rembourrages placés dessous. La production de la pièce et la tournée à travers l'Île-du-Prince-Édouard ont été subventionnées par le ministère des Affaires communautaires et culturelles et commanditées par la Coopérative des croustilles de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les Jeunes en marche de la région Évangéline ont monté cette pièce, en réponse à l'invitation du Comité des Acadiens de la région Évangéline, dont les membres avaient identifié un manque de pièces de théâtre pour les enfants francophones.

La prochaine représentation prévue aura lieu dans la région Évangéline, le 18 décembre. C'est à ne pas manquer.★



La photo nous laisse voir une des scènes de la pièce Edgar la Patate, présentée pour la première fois à l'école élémentaire de Montague, mercredi dernier. Dans cette scène, les patates se moquent d'Edgar, parce qu'il est une grosse patate. Les enfants, assis par terre à l'avant plan, sont captivés par l'histoire touchante.

Cette page est parrainée par la Société Saint-Thomas d'Aquin

## Quarante projets approuvés



**M. Léonce Bernard**

Le ministre des Affaires municipales et culturelles, M. Léonce Bernard, a annoncé récemment qu'une quarantaine de projets, répartis à la grandeur de l'Île-du-Prince-Édouard, ont reçu de l'aide en vertu du programme spécial du développement des sports et loisirs, selon un communiqué.

L'aide accordée permettra l'amélioration des structures récréatives existantes et dans certains cas, les fonds accordés permettront l'établissement de nouvelles installations.

Ce programme a été introduit par le gouvernement provincial, le printemps dernier, comme un moyen d'aider les communautés qui ne profiteront pas des subventions de rénovations pour la présentation d'événements sportifs dans le cadre des Jeux du Canada en 1991.

Les conseils municipaux, les commissions de récréation et autres organismes à but non lucratif étaient admissibles pour profiter du programme, qui pouvait défrayer jusqu'à deux tiers du coût total du projet.

Parmi les communautés qui ont reçu de l'aide pour rénover leur centre sportif, on retrouve Tyne

Valley, O'Leary, Crapaud, Pownal, Rustico Nord, St. Peter et Morell.

Plusieurs municipalités ont aussi entrepris la rénovation ou la construction de centres communautaires. Il s'agit de Fortune, King Est, Little Pond, Richmond, Alberton, Miscouche, Lot 16, Tracadie, Dunstaffnage, Afton et York.

En vertu de ce programme, plusieurs municipalités et communautés ont pu améliorer ou créer de nouvelles installations sportives extérieures, comme des piscines, des courts de tennis, des terrains de balle et de soccer, des pistes de ski de fond et des parcs et terrains de jeux. Au nombre d'entre elles figurent Fort Augustus, Winsloe, New Haven/ Riverdale, Centre Queen, Lot 11, Abram-Village, Mont-Carmel, Wellington, St Eleanors, Fortune, Belfast, Montague et Murray Harbour.

En plus, le conseil de bande de Lennox Island, le Club Lion d'Alberton, le centre sportif Centre Kings et le conseil provincial des scouts ont reçu de l'aide pour des projets locaux et régionaux.

Le programme de développement des sports et loisirs était un programme d'un an et fonctionnait avec un budget d'un million de dollars. Les projets étaient recommandés au ministre Bernard par le biais des conseils consultatifs de l'est et de l'ouest de la province.★

**Le Studio**  
Anne Gallant  
artiste graphique  
- dépliant  
- formulaires  
- posters et enseignes  
- tout travail artistique  
appelez 854-3132

### Réunion de l'ATÉ, CE SOIR

La réunion annuelle de l'Association touristique Évangéline, qui devait avoir lieu jeudi dernier, aura lieu CE SOIR, le mercredi 13 décembre, 19 h 30, à la salle de conférence Monseigneur Buote du Centre d'éducation Évangéline, selon un communiqué.

Des présentations sur l'écomusée et sur le projet «Rails-to-Trails» sont à l'ordre du jour. C'est donc une réunion à ne pas manquer.★

## Sharon Gavin reçoit un prix



C'est dans le cadre de la Semaine coop que Mme Sharon Gavin, membre depuis deux ans de la Caisse populaire de Tignish, avait gagné le 2<sup>e</sup> prix de 150,00\$ d'un concours provincial organisé par le comité des caisses populaires et des coops. Mme Muriel Harper (à gauche), présidente de la Caisse populaire de Tignish et M. Emmerson MacMillan (à droite), président du bureau de direction de la Coopérative de Tignish, ont présenté le chèque à Mme Gavin la semaine dernière. Mme Pearl Arsenault de Summerside avait remporté le 1<sup>er</sup> prix de ce concours. (Photo : Debbie Horne)



**Cadeau de Noël**  
**3 mois pour 90,00\$**

622, rue Water, Summerside 436-8603



### Ministère des Transports et des Travaux publics Province de l'Île-du-Prince-Édouard Avis public

Le Ministère des Transports et des Travaux publics demande la coopération du public dans ses efforts de maintien des routes durant les mois d'hiver dans les trois cas suivants:

#### 1. POUSSER LA NEIGE SUR LES AUTOROUTES

La loi sur les routes, article 44 (2) dit:

«Personne ne devra placer, mettre ou empiler de la neige ou de la glace sur aucune partie d'un chemin public laquelle empêche la circulation ou l'entretien de la route ou crée un danger pour la sécurité.»

#### 2. STATIONNEMENT

La loi sur les routes, article 45 dit:

«Personne ne devra stationner ou laisser aucun véhicule en attente, occupé ou non sur aucune partie prioritaire de la route à aucun moment ou d'aucune façon qui obstrue de quelque façon ou interfère autrement la conduite de tout véhicule ou équipement sur l'autoroute.»

#### 3. BOÎTES AUX LETTRES

Les boîtes aux lettres peuvent être endommagées par les charrues. Il est maintenant temps de les enlever des routes prioritaires. Ces dispositions doivent aussi être prises afin de réduire au minimum le dommage aux clôtures.

Les poteaux en bois, en métal ou en béton servant de support aux boîtes aux lettres peuvent endommager les charrues et être la cause d'accidents. Ces structures sont dangereuses et les personnes s'en servant peuvent être poursuivies en dommages et intérêts.

À cause du nombre de plaintes reçues par les années passées, le ministère des Transports et des Travaux publics doit avertir les personnes ayant leur propriété endommagée suite à l'enlèvement normal de la neige que lesdits dommages ne seront pas dédommagés.

Votre coopération aidera grandement le ministère dans ses efforts de vous servir.



**Ministère des Transports et des Travaux publics  
Province de l'Île-du-Prince-Édouard  
Numéros de téléphone pour  
les chasse-neige et les expéditeurs**

Garage de voirie à Charlottetown (tableau de distribution) .....	368-4750
Ligne directe à l'expéditeur de chasse-neige .....	368-4770
.....	368-4771
.....	368-4772
Ligne directe - entretien d'asphalte.....	368-4744
Garage de voirie à Summerside .....	436-2718
.....	436-2401
Garage de voirie à Bridgetown .....	583-2879
Ligne directe à Bridgetown.....	894-9552
SURINTENDANT RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN POUR LE COMTÉ DE QUEENS .....	
	368-4744

**Enseignes mobiles**

Le ministère du Tourisme et des Parcs, en collaboration avec l'Association touristique de l'Île-du-Prince-Édouard, imposera bientôt des restrictions sur les enseignes mobiles.

Le 14 septembre 1989, le Conseil Exécutif a adopté la modification suivante aux règlements de la Loi sur la publicité routière (Highway Advertisement Act).

**Article 2.1(1)** Dans cet article, «enseigne mobile» désigne une enseigne utilisée aux fins de publicité et conçue pour le déplacement sans tenir compte si les roues ou les autres dispositifs de déplacement de l'enseigne sont attachés ou en bon état.

**Article 2.1(2)** En vertu de cet article, aucun permis ne sera délivré en ce qui concerne une enseigne mobile.

(En vigueur le 1er janvier 1990)

Ce règlement s'applique à toutes les régions à l'extérieur des municipalités et de la ville de Charlottetown, exception faite pour les activités spéciales et les élections.

Ces mesures ont été prises pour améliorer les conditions routières et la qualité de l'affichage à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour de plus amples renseignements sur des modifications acceptables pour l'affichage et sur les critères pour l'obtention de permis, n'hésitez pas à communiquer avec le Ministère.

Alden Ford  
Coordonnateur de la signalisation  
368-5506



Une île unique au monde



Association touristique de l'Île-du-Prince-Édouard

**Ces gens  
qui font  
vos vacances**

**Bazar organisé par  
la LFC de Parkdale**

**Par G. MACMILLAN**

Mme Germaine Arsenault, présidente de la Ligue des femmes catholiques (CWL) de Parkdale, s'est déclarée très satisfaite des résultats du bazar qui s'est tenu au sous-sol de l'église St-Pie X, samedi dernier. «On peut dire que

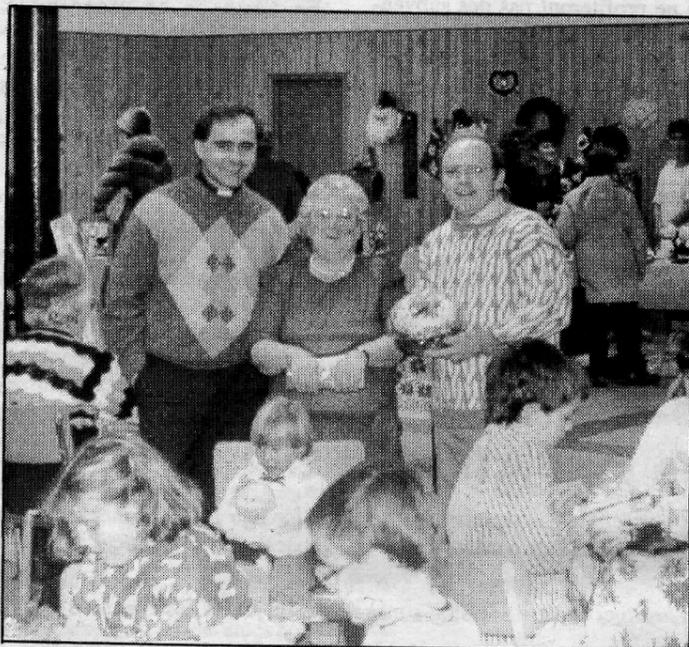
ç'a été un vrai succès; il y a eu beaucoup de monde et de très beaux prix ont été gagnés. Les fonds accumulés seront partagés entre la paroisse et différentes associations charitables».

M. Wayne Collins, de CBC Radio, a fait un excellent travail en tant

qu'animateur et s'est transformé en «encanteur» pour les circonstances. Les superbes gâteaux confectionnés par les dames de la LFC ont tous été vendus à des prix très avantageux pour la collecte.

Le père Gerard Chaisson, vicaire de la paroisse, a contribué pour sa part en exécutant quelques pas de gigue au son du violon du père Wayne Cheverie, ajoutant ainsi un côté musical à cette heureuse rencontre, pendant que les invités dégustaient les sandwiches et desserts variés accompagnés d'un thé bien chaud.

Les tables regorgeant de bonnes choses, telles que confitures, marinades, fudge et biscuits de toutes sortes, côtoyaient une grande variété de pièces artisanales et de décorations de Noël, sans oublier les livres pour les gens de tout âge. On avait même réservé un coin pour les enfants qui ont pu se procurer «du maïs éclaté». Ils ont aussi «attrapé» de nombreuses surprises et gâteries en allant à la pêche dans «l'étang à poissons» (Fish Pond), grâce à la générosité de Carolyne et de Catherine.



**M. Wayne Collins exhibe fièrement un des superbes gâteaux mis à l'encan, en présence de Mme Arsenault, du père Chaisson et de la petite Carolyne Gallant, accompagnée de sa poupée préférée.**

**Les gagnants**

**La grande loterie - la télévision** en couleurs: Laurel Francis; la fin de semaine pour deux dans un hôtel Rodd's Inn: Faustina Gallant; le bon d'achat d'une valeur de 45,00\$ pour le salon de beauté Barbara Ann: Phyllis MacKenzie. **La petite loterie - la couronne de Noël:** Mary Murphy; le râtelier à petites cuillères: Christine MacCarville; le gros lapin poupée «aux longues oreilles»: Isabel Daley; le gâteau aux fruits: Isabel MacDonald; la boîte aux lettres de salon: Shirley Boggs, et finalement la garde-robe complète pour la poupée Barbie: Beth MacDonald.★



**Emplois pour l'été 1990  
Ministère du Tourisme et des Parcs de l'Î.-P.-É.  
Conseillers touristiques saisonniers 1990  
Postes unilingues/bilingues (français/anglais)  
Un poste bilingue (japonais/anglais)  
La date limite des candidatures est le 22 décembre 1989**

Les candidatures sont présentement acceptées pour des conseillers touristiques saisonniers pour travailler aux centres d'information touristique pour la saison touristique de 1990.

Les candidats doivent être sympathiques, sociables, matures et doivent aimer travailler avec le public. Leur responsabilité sera de donner aux voyageurs un service de réservation/informations. Le contact avec le public peut être direct, par téléphone ou par courrier.

Les étudiants postulant doivent être inscrits en 12e année ou niveau plus élevé.

On peut se procurer les formulaires au Bureau d'enregistrement des emplois, ministère de l'Industrie, C.P. 2000, Charlottetown (Î.-P.-É.), C1A 7N8, téléphone 368-4466, ou aux endroits suivants: le Centre d'accueil aux visiteurs de Charlottetown du ministère du Tourisme et des Parcs de l'Î.-P.-É., les centres de services régionaux et les centres d'emploi pour étudiants de toutes les universités des Maritimes.

**La date limite pour accepter les demandes est le 22 décembre 1989.** Veuillez retourner les formulaires dûment remplis (de préférence dactylographiés) à:

Candidatures de conseillers touristiques  
Bureau d'enregistrement des emplois  
Ministère de l'Industrie de l'Î.-P.-É.  
C.P. 2000  
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8

**Pour les parents intéressés, veuillez noter que la date limite est le 22 décembre 1989.**



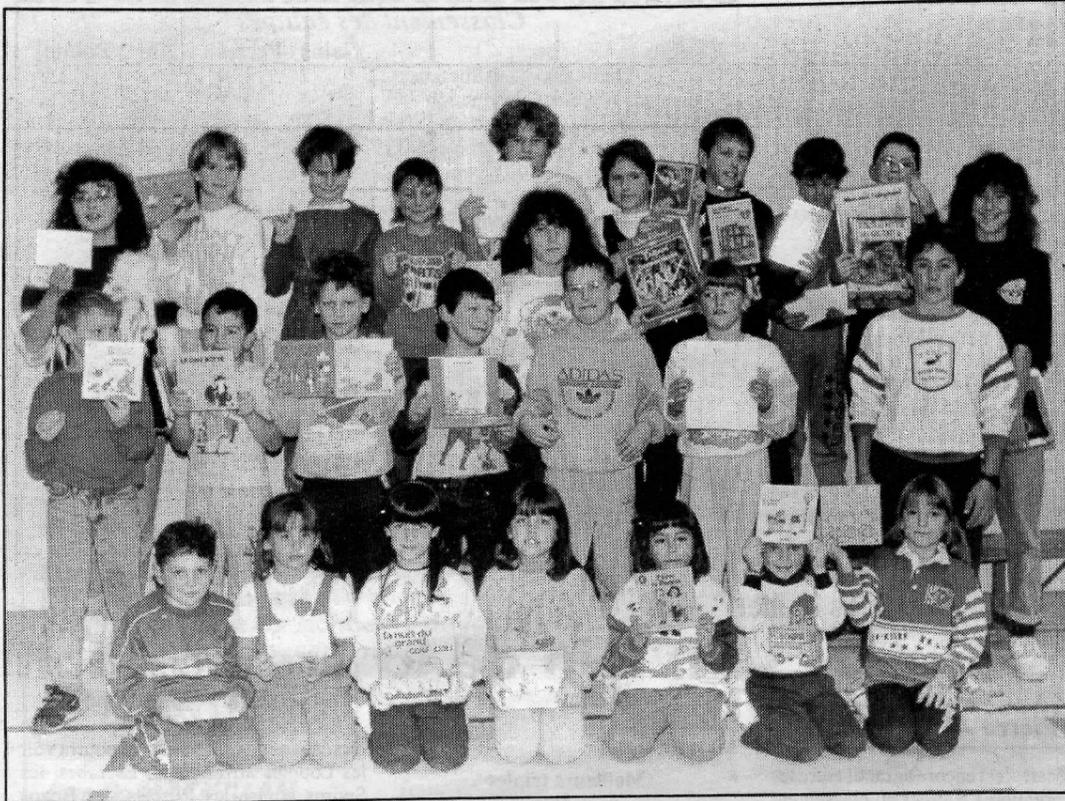
Centraide  
Canada



**Impact  
des caisses  
populaires  
et  
coopératives**

Au Canada, environ 1 400 coopératives d'habitation fournissent un logement abordable à près de 180 000 Canadiens ayant un revenu moyen ou peu élevé.

# Gagnants de concours



La cérémonie de remise de prix s'est déroulée au gymnase de l'école Évangéline, jeudi dernier. Mme Rita Arsenault, présidente de CARE, a procédé à la remise des prix, assistée de M. Vallier Ouellette, directeur de l'école. On aperçoit les gagnants sur la photo. Il y a quelques absents.

Gagnants des concours organisés par le Comité des Acadiens de la région Évangéline, dans le cadre du mois de la fierté française

## Concours des citrouilles pour parler français

- 1A - Tania Maddix  
1B - Gérald Gallant  
1C - Billy Arsenault  
Christine Arsenault  
2A - Denis Lubbersen  
2B - Joshua Gallant  
3A - André Reid  
3B - Matthieu Richard  
4A - Denny Richard  
4B - Gilles Gallant  
5A - Tania Gallant  
5B - Michel Gaillardetz  
6A - Jean Fontaine  
6B - Jamie Perry

## Concours avec les macarons pour parler français

- 1A - Krista Bernard  
1B - Sylvain Cormier  
1C - Lisa Campbell  
2A - Nathalie Pagette  
2B - Joshua Gallant  
3A - Kenny Arsenault  
3B - Matthieu Richard  
4A - Denny Richard  
4B - Gilles Gallant  
5A - Tania Gallant  
5B - Michel Gaillardetz  
6A - Liette Arsenault  
6B - Jamie Perry

## Concours de télévision et musique françaises

- 1e à 2e année - Sylvain Cormier 1B  
Ghislaine Cormier 2A  
3e à 4e année - Annie Gaillardetz 3A  
5e à 6e année - Ghislaine Bernard 6B  
7e à 8e année - Tania Gallant 8A

## Concours de radio étudiante

- Linda Arsenault 12e  
Shawn Gallant 10e  
Gilles Gallant

## Concours dans La Voix acadienne

- 25 octobre  
1re à 6e année - Michel Gaillardetz 5B  
7e à 12e année - Jeannine Gallant 8B  
1er novembre  
1re à 6e année - Ginette Gallant 1B  
7e à 12e année - Louiselle Bernard 11e  
8 novembre  
1re à 6e année - Chris Gallant 5A  
7e à 12e année - Patricia Farrell 8A  
15 novembre  
1re à 6e année - Chris Gallant 5A  
7e à 12e année - Mélissa Gallant 7B

Le CARE a eu la collaboration des enseignants et des élèves, de même que l'aide de la direction de l'école, pour assurer le succès des concours.

## Les prix ont été donnés par:

- Les Dames du sanctuaire de St-Chrysostôme  
Les Dames du sanctuaire de St-Jacques  
Les Dames du sanctuaire d'Abram-Village  
Le Club 50 d'Abram-Village  
La Légion royale canadienne de Wellington  
Le Foyer-école  
L'Unité scolaire #5★

## Appel d'offres

Marine Atlantique S.C.C. sollicite des soumissions cachetées pour louer de l'espace d'entreposage dans un bâtiment moderne facilement accessible à partir de la grande route entre Borden et Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les exigences minimales sont comme suit:

- superficie de 120 pieds de longueur sur 60 pieds de largeur;
- chauffage pouvant maintenir une température constante de 21 degrés C en hiver;
- plafond, dégagement de 18 pieds;
- panneau de contrôle de 225 ampères, puissance triphasée;
- porte suspendue de 14 pieds de hauteur sur 10 pieds de largeur;
- plancher bétonné peint et lisse;
- approvisionnement en eau chaude et froide et toilettes;
- bail de location à court et à moyen terme.

Veillez faire parvenir les soumissions cachetées avec les détails pertinents y compris le coût total par pied carré à:

Marine Atlantique S.C.C.  
100, rue Cameron  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1C 5Y6

À l'attention du chef des services administratifs

Téléphone: (506) 858-3657

Les soumissions doivent être reçues au plus tard de 4 janvier, à 15 heures.

\* Ceci est une correction à l'appel d'offres qui a été placé incorrectement le 6 décembre 1989.

 Marine Atlantic  
Marine Atlantique

## Commission de la Fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard

C.P. BOITE 2000, CHARLOTTETOWN, I.-P.-É. C1A 7N8

(902) 368-4080

### Réceptionniste bilingue

Poste classifié à plein temps  
Ministère du Tourisme et des Parcs - Charlottetown

Le titulaire du poste devra déterminer les besoins des clients et les présenter avec diligence et efficacité aux personnes compétentes. Il assurera aussi des services de secrétariat au besoin.

Les postulants devront avoir terminé avec succès un cours de commerce que complète de l'expérience dans la dactylographie et dans le travail de bureau. Ils devront aussi posséder une aptitude à la communication avec le public.

NOTE: UNE EXCELLENTE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS EST ESSENTIELLE.

Échelle salariale: 18 775 \$ à 20 330 \$  
Numéro du concours: TP129SY24FTO

DATE LIMITE: le vendredi 22 décembre 1989



**LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÎLE OFFRE  
DES CHANCES ÉGALES À TOUS**



## On demande un-e enseignant-e de français

(Contrat à court terme)

L'Unité administrative no 2 demande un-e enseignant-e pour le programme de français de base (Core French) à l'école Summerside Intermediate (7e à 9e années) pour la période de mi-janvier à la fin mai.

Exigences: Permis d'enseignement de l'Î.-P.-É.  
Compétence en français

Rémunération: Selon la convention collective de la fédération des enseignants de l'Î.-P.-É.

Ce poste sera comblé aussitôt qu'on aura choisi un-e postulant-e compétent-e.

Les formules de demande sont disponibles au bureau du conseil scolaire de l'Unité 2, C.P. 2500, Summerside (Î.-P.-É.), C1N 4L9, téléphone 436-2194.

## Assemblée générale annuelle

de

## L'Association touristique Évangéline

le mercredi 13 décembre 1989  
à la Salle de conférences  
du Centre d'éducation Évangéline  
à 19 h 30.

*Tous les gens intéressés au  
développement touristique de  
la région Évangéline seront  
les bienvenues.*

**SPORTS**

# Ligue communautaire de hockey Prince Centre

## Eagles 5, Cougars 4

Les Cougars de Maddix Construction se sont fait battre par la marque de 5 à 4, lorsque les Eagles de la base militaire de Summerside leur ont rendu visite, à Abram-Village le mardi 5 décembre.

Wade Sutton a marqué le but gagnant, son troisième de la partie, à 16 minutes et 42 secondes de la troisième période, assisté de Andy Ryan et Bob Bélanger.

Les deux autres buts ont été marqués par Bob Bélanger, assisté de Andy Ryan et de Mike Best, et par Kip Cormier d'une passe de Terry Morris.

Du côté des Cougars, Barry Campbell, Mike Gallant, Brian Rogers, Steven Compton ont chacun récolté un but et les mentions d'assistance ont été accordées à Bobby Smith, Cédric Richard, Mike Gallant et Allan Gallant.

Les Cougars ont eu 20 minutes dans la boîte à punitions, contre seulement six minutes pour les Eagles.

Les 6 et 8 décembre des matchs ont été joués. Le premier a été gagné par les Flyers par-dessus les Blues de Tyne Valley Construction.

Celle du 8 décembre, les Blues ont encore perdu aux Kings de O'Brien's Collision d'Albertain.

## Cougars 11, Blues 4

Les Cougars de Maddix Construction n'ont pas eu de difficulté à vaincre les Blues de Tyne Valley Construction, le dimanche après-

midi 10 décembre, par le pointage de 11 à 4.

C'est seulement en troisième période que les Cougars ont explosé en mettant la rondelle dans le but adverse à sept reprises, mais ils ont dominé le match dès la première période.

Pour l'équipe gagnante, les pointeurs ont été Barry Campbell (3-2), Ronald Arsenault (2-3), Wayne Richard (2-2), Fenton Campbell (1-4), Mike Gallant (1-1), Bobby Rogers (1 but), Cédric Richard (1 but), Allan Gallant (une passe), Bobby Smith (une passe) et Steve Compton (une passe).

Pour l'équipe perdante, Sterling Gramsay, Scott Ellis, Kent Taylor et Jarvis MacLeod ont chacun récolté un but, tandis que Ricky Stewart et Chris Ross ont enregistré une mention d'assistance chacun.

À la surprise des spectateurs, ce n'est pas les joueurs qui ont récolté les punitions (seulement trois mineures dans la partie). L'entraîneur de l'équipe d'Albertain,

Tom Wagner, s'est fait jeter en dehors du match et l'arbitre l'a chargé d'une pénalité de match pour inconduite et d'une autre pour grossière inconduite. M. Wagner devra comparaître devant la direction de la ligue où il fera face à une suspension de deux ou trois parties et/ou une amende de 25,00\$.

## Flyers 3, Drug Marts 1

Les Flyers de Wellington Construction ont gagné 3 à 1 contre les Drug Marts de Tyne Valley, le dimanche soir à Tyne Valley.

David Arsenault, Jean-Paul Gallant et Michel Arsenault ont marqué pour les Flyers, et les mentions d'assistance sont allées à Duke Cormier et Michel Bernard.

Johnny Lynch a compté le seul but, aidé de Bruce MacKendrick.

Pour ce qui est des punitions, les Flyers ont eu 14 mineures et une majeure de cinq minutes. Raymond Arsenault a récolté une pénalité de match pour inconduite. Quant aux Drug Marts, ils ont eu 18 mineures et une majeure pour inconduite.★

## Ligue acadienne des quilles

# Les Snoros sont loin de la 1re position

Par Pierre ARSENAULT

L'écart s'est encore agrandi entre les deux premières équipes au classement de la Ligue acadienne des quilles.

En effet, les Snoros traînent de l'arrière de six points, par rapport aux Loonies qui ont 40 points.

Voici le classement des équipes et des joueurs après les joutes de la semaine dernière.

Équipe	Pointage
Loonies	40
Snoros	34
Bozos	27
Rascals	25
Escrabes	19,5
Saints	18
Mêlés	17,5
Junior Harem	11

Meilleurs jeux simples de la semaine	
Robert McNeill	257
Junior Arsenault	249
Serge Arsenault	249
Bernice Ford	229
Marlene Cormier	225

Meilleurs triples de la semaine	
Serge Arsenault	665
Albert Hashie	664
Marlene Cormier	615
Zelma Hashie	600

Meilleures moyennes de la saison	
Serge Arsenault	210
Marcel Bernard	207
Roma Gallant	201
Louise Gallant	176

Meilleurs jeux simples de la saison	
Donat Gallant	329
Alcide Bernard	308

Classement des équipes				
Équipe	Gains	Pertes	Nul	Points
Flyers de Wellington Construction	7	0	1	15
Cougars de Maddix Construction	4	3	1	9
Eagles de BFC	4	3	0	8
Drug Marts de Tyne Valley	4	3	0	8
Kings de O'Brien's Collision	2	5	0	4
Blues de Tyne Valley Construction	1	8	0	2

Ces statistiques tiennent compte des résultats des parties jouées de 11 décembre et avant.

Classement des joueurs				
Nom	Équipe	Buts	Aides	Points
Claude Gallant	Flyers	11	7	18
Jean-Paul Gallant	Flyers	5	12	17
Richard Arsenault	Flyers	10	6	16
Wade Sutton	Eagles	9	5	14
Fenton Campbell	Cougars	4	10	14

Ce classement tient compte des parties disputées le 9 décembre et avant. Il pourrait changer lorsque les six feuilles qui manquent viendront compléter les statistiques.

Ces résultats sont fournis par Karen Gallant.

Meilleurs triples de la saison		
Zelma Hashie	288	Le vendredi 15 décembre, au Centre récréatif de Summerside, on pourra voir les Loonies affronter les Escrabes, les Snoros contre les Rascals, les Bozos jouer les Saints et les Mêlés contre les Junior Harem.
Alice Arsenault	279	
Donat Gallant	758	Ces résultats sont fournis par Diane Caissie.★
Marcel Bernard	741	
Roma Gallant	713	
Mary Alice Gallant	640	

# Ouverture officielle



Lors de l'ouverture officielle du bureau des Jeux du Canada dans le centre commercial Waterfront à Summerside, on retrouve, de gauche à droite, M. Don Beairsto, assistant maire de Summerside, M. Paul M. Schurman, vice-président des relations publiques pour les Jeux du Canada, Mme Nancy Guptill, ministre du Tourisme et des Parcs et M. Victor MacCarville du bureau d'Emploi et Immigration à Summerside.

## Une vedette de cross-country

Par Jacinthe LAFOREST

Mlle Lynn Arsenault de Wellington a mérité la huitième place dans une compétition de cross-country,



Mlle Lynn Arsenault

qui se tenait récemment à Halifax. L'événement regroupait une quarantaine de compétiteurs de partout en Atlantique.

Mlle Arsenault avait auparavant mérité la première place de son école, l'école Évangéline, pour ensuite accéder au premier rang, lors d'une compétition qui a eu lieu à Mill River, entre les athlètes de plusieurs écoles. Lynn a maintenu son premier rang lors de la compétition provinciale, à Port-LaJoie Fort Amherst. Toutes ces compétitions ont eu lieu plus tôt cet automne.

Le cross-country est une course de fond à travers bois et champs. Celle de Port-LaJoie était de 2,4 km tandis que celle de Halifax était de 3 km. Félicitations à Mlle Lynn Arsenault. Elle fait honneur à son école. Lynn est la fille de Simon et Rolande Arsenault de Wellington.★

## Ligue récréative de hockey

(P.A.) Le mercredi 6 décembre, au Centre récréatif d'Abram-Village, les Stingers de LPTV ont battu facilement les Royals de Handy Andy, par la marque de 10 à 4.

Le samedi 9 décembre, c'était au tour des Crackers de Cap-Carmel à se faire battre par les Stingers, au compte de 4 à 1.

Le dimanche 10 décembre, deux matchs ont été disputés. Les Comets d'Abram-Village ont été déçus de perdre 8 à 4, des mains des Crackers. Lors de la deuxième partie de l'après-midi, les Stingers de LPTV ont complètement humilié les Royals de Handy Andy, en les blanchissant 10 à 0.★

# Petites nouvelles

## Tignish

De nombreux parents et amis ont pendu la crémaillère (housewarming) récemment à la demeure de M. et Mme Joseph Wedge. Ceux-ci ont reçu de l'argent et de beaux cadeaux. Il y avait de la musique, du chant et de la danse. On a servi un goûter.

Joseph Richard et amis de Borden ont passé la fin de semaine avec les parents de Joseph, M. et Mme Hector Richard, et autre parenté et amis des alentours.

Rév. Père Gallant célébrait le Saint-Sacrifice de la Messe à la demeure de Mélina et Hector Richard, lundi soir, malgré la tempête de neige. Beaucoup y assistaient. Un gros merci à Père Gallant.

Mme Oswald Pire de Bloomfield, aussi sa mère Mme Jean Viro de Davis Lodge, étaient à visiter à Tignish et Jude's Point avec de la parenté et des amis.

Pierre Gaudet, Tignish, était à visiter avec des amis à Jude's Point et les alentours récemment.

Mme Ruth Getson est décédée à l'hôpital d'Alberton, à l'âge de 72 ans. Elle laisse dans le deuil plusieurs enfants, tous mariés et quelques arrière-petits-enfants. Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu.

Mme Wilfred Viro de Tignish est de retour à sa demeure après avoir passé deux semaines à l'hôpital d'Alberton. Bonne santé Lauraine, de tous tes amis.

Mme Laurette Doucette et Mme Stephen McInnis ont passé un après-midi avec des amis à Jude's Point.

La région a eu une tempête de neige qui a duré presque deux semaines et la chasse-neige est souvent sur les routes. Espérons que nous aurons du beau temps bientôt.★



*Il vous reste  
une semaine  
seulement  
pour participer  
à la campagne  
d'abonnement*  
(Voir à la page 16)

## Légion de Summerside

340, rue Notre-Dame, Summerside (Î.-P.-É.)

Mardi soir: Bingo "livrets" à 19h30  
Jeudi soir: Bingo régulier à 19h30  
Tous les samedis soirs: Spectacle dans le salon de 21h30 à 00h30

### LA RECETTE DU COLONEL SANDERS



*Poulet Frit à la Kentucky*  
Colonel Sanders et ses aides le font  
«bon à s'en lécher les doigts»

Charlottetown, Summerside, Bunbury, Montague, Souris

## Touresmac Entreprises

Vidéos d'occasions spéciales

Abram-Village

RR3 Wellington

COB 2E0

Tél.: 854-2350

Prop.: Dick Lubbersen

### Spécial de fin d'année

Notes: 150,00\$ + taxe

Votre dernière chance de profiter des prix de 1989

«Réservez avant le 1<sup>er</sup> janvier»

Avez-vous l'intention d'investir dans les jours ou mois à venir?

Venez nous voir!

### La Caisse populaire Évangéline

Wellington (Î.-P.-É.)

Certificats de dépôt

10 3/4 pour 1 an

Intérêt payé chaque mois

sur dépôt

de 5 000,00\$ et plus



## MAPLE LEAF DAIRY LTD.

36 GREENWOOD DRIVE,  
SUMMERSIDE (Î.-P.-É.)

Livraison à domicile 436-9241

## BINGO

Salle paroissiale de Baie-Egmont

Dimanche soir à 19h30

2,00\$ pour 1 double

Pleine carte: 1,00\$

Jeu "Early Bird"

GROS LOT: 240,00\$ en 56 numéros

## BINGO

Salle paroissiale de Mont-Carmel

Jeudi soir à 19 h 30

Prix d'entrée: 2,00\$

GROS LOT: 200,00\$ en 57 numéros

## Le Club social français



222, rue First, Summerside, Î.-P.-É.

De mercredi à samedi:  
William Bonnie Band

## CARTES PROFESSIONNELLES



**E. M. Nicholson  
Insurance Ltd.**  
auto, feu et vie

3, rue Central, Summerside

Tél: 436-5002

**Neil R. MacLeod  
C.R., LL.B.**  
**J. Kenneth Clark LL.B.**  
Avocats et avoués

235, rue Water, C.P. 1300, Summerside

Tél: 436-2232

**Fitzgerald & Snow Ltd.**  
Entrepreneur général



Greenwood Drive, C.P. 1325,

Summerside, Tél: 436-9256

**J. Watson &  
John W. MacNaught**

Avocats et avoués

John W. MacNaught B.A., LL.B.

300, rue Water, pièce 7

436-2524 et 859-2573

Pharmacie d'O'Leary

les vendredis de 13 h à 16 h

**Campbell, McEwen**  
Avocats et notaires

37, rue Central

Summerside (Î.-P.-É.), CIN 4P6 Tél: 436-9211

J. Melville Campbell, C.R.

Benjamin B. Taylor, C.R.

Blair A. Campbell, B.A., LL.B.

Walter A. McEwen, C.R.

Bloyce V. McLellan, B.A. LL.B.

Kathleen Loo Craig, B.A. LL.B.

Bureau à

Crapeau

jeudi

436-9211

Bureau à

O'Leary

mercredi

859-3462

**Caisse populaire  
Évangéline**



Ltée

Paul Richard, gérant

Wellington (Î.-P.-É.)

Téléphone 854-2595



Abonnez-vous à l'unique journal  
francophone de l'Île-du-Prince-Édouard

# La Voix ACADIENNE

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

ou donnez-le en cadeau de Noël à vos parents  
et à vos amis.

## ★ PRIX SPÉCIAUX ★

10,00\$ .....à l'Île  
16,00\$ .....à l'extérieur de l'Île  
30,00\$ .....outre-mer

«Une chance de gagner des cadeaux»

### 1er prix

Bon d'achat d'une valeur de  
**400,00\$**  
don de Zellers Inc.



### 2e prix

Billet d'adhésion au Fitness Studio  
d'une valeur de  
**250,00\$**

À noter: Seulement les nouveaux abonnés de la campagne (du 15 novembre au 18 décembre 1989) seront admissibles à gagner les prix.



Découper et envoyer à:

**La Voix acadienne**  
C.P. 1420, 340, rue Court  
Summerside (Î.-P.-É.)  
C1N 4K2

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code-postal \_\_\_\_\_

Ci inclus chèque ou mandat de poste au montant de \_\_\_\_\_ \$